



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2013



ANNEXE

SOMMAIRE

(CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS SAUF MENTION CONTRAIRE)

NOTES

1. Faits significatifs de l'exercice
2. Principes et méthodes comptables du Groupe
3. Actif non courant
4. Actif courant
5. Information sur les capitaux propres consolidés
6. Provisions non courantes et courantes
7. Actif et Passif d'impôt différé non courant
8. Dettes financières non courantes et courantes
9. Principaux éléments de variation de l'endettement net
10. Passif courant
11. Analyse du chiffre d'affaires et autres produits de l'activité
12. Résultat opérationnel
13. Coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers
14. Charge d'impôt
15. Résultat net des activités poursuivies et résultat dilué par action
16. Information sectorielle
17. Instruments financiers
18. Engagements hors bilan
19. Engagements envers le personnel et participation
20. Informations sur les parties liées et les avantages des organes d'administration et de direction
21. Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie
22. Honoraires des commissaires aux comptes
23. Impacts liés à la première application des normes sur la consolidation et de l'interprétation IFRIC 21
24. Principaux taux de conversion
25. Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013

Déclaration de conformité :

Au 31 décembre 2013, les états financiers consolidés de Bouygues et de ses filiales ("le Groupe") ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Committee* ("IFRIC"), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee* ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* ("SIC"), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2013, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des charges et produits comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012.

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1. Périmètre au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, le périmètre comprend 1 126 entités contre 1 129 à fin 2012. La variation nette de (3) sociétés intègre la déconsolidation de Sociétés Civiles Immobilières ou de Sociétés en Participations en fin de programme (dans les métiers de la construction essentiellement), compensée par des entrées en périmètre (principalement chez Colas avec les acquisitions en 2013 en Australie et au Canada et la première consolidation d'entités acquises fin 2012 en Nouvelle-Calédonie).

(au 31 décembre)	2013	2012
Intégrations globales	823	839
Intégrations proportionnelles	228	226
Mises en équivalence	75	64
	1 126	1 129

1.2. Faits significatifs

1.2.1. Faits significatifs de l'exercice 2013

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2013 sont présentées ci-après par ordre chronologique :

- Le 7 janvier 2013, Bouygues a racheté, pour un montant de 99 millions d'euros, 5 074 906 de ses propres actions représentant 1,57 % de son capital, que le conseil d'administration de Bouygues a décidé d'annuler le 26 février 2013.
- L'ARCEP a autorisé Bouygues Telecom, qui en avait fait la demande, à utiliser la bande de fréquences des 1800 Mhz à partir du 1er octobre 2013, pour y déployer la 4G, sous condition de restitution d'une partie de ses fréquences.
- L'assemblée générale du 25 avril 2013 a voté la distribution d'un dividende de 1,60 euros, pour chacune des 319 077 468 actions existantes, soit 511 millions d'euros. Le paiement est intervenu le 6 mai 2013.
- Le 29 mai 2013, Bouygues a remboursé le solde de son emprunt obligataire de mai 2006 à 4,5% pour 709 millions d'euros.
- Le 3 juillet 2013, Colas a acquis 100% des titres de la société Furfari Paving Co Limited (production et application d'enrobés), rebaptisée RoadWorks Ontario, au Canada. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 80 millions d'euros, est consolidée en intégration globale et l'écart de première consolidation a été affecté provisoirement en goodwill pour 62 millions d'euros.
- Le 22 juillet 2013, Bouygues Telecom et SFR ont annoncé avoir entamé des négociations exclusives dont l'objet était d'aboutir à un accord de mutualisation d'une partie de leurs réseaux mobiles. Cet accord stratégique a été signé le 31 janvier 2014 et va permettre d'offrir à leurs clients respectifs une meilleure couverture à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments ainsi qu'une meilleure qualité de service en optimisant le maillage de leur réseau partagé.
- Les mesures de réorganisation et d'adaptation poursuivies chez Bouygues Telecom et Colas ont un impact de (91) millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2013 (cf. note 12 Résultat opérationnel).

- La révision très significative par les analystes des flux de trésorerie prévisionnels d'Alstom servant de base aux calculs des tests de dépréciation, faisant suite à la publication le 21 janvier 2014 par Alstom d'une dégradation de ses objectifs de cash flow libre et de marge opérationnelle pour l'année 2014/2015 ainsi que du différé du rebond attendu, a conduit à enregistrer une dépréciation pour un montant de 1 404 millions d'euros dans les comptes 2013 (cf. note 2.7.4.2).

1.2.2. Rappel des faits significatifs de l'exercice 2012

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2012 sont présentées ci-après :

- Le 17 janvier 2012, Bouygues Telecom est devenue titulaire pour un montant de 683 millions d'euros d'une autorisation d'utilisation de lots de fréquences de 10 MHz dans la bande 800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public, avec engagement d'accueillir des MVNO. Cette autorisation, dont la mise en service est effective depuis le 1^{er} octobre 2013, est consentie pour une durée de 20 ans.
- Le 27 janvier 2012, Bouygues a levé 800 millions d'euros grâce à une émission obligataire à 10 ans et portant un coupon de 4,5 %, en prévision de remboursement de l'échéance de mai 2013. Le paiement est intervenu le 9 février 2012.
- Le 18 septembre 2012, Bouygues a levé 700 millions d'euros grâce à une émission obligataire à échéance 2023 et portant un coupon de 3,625 %. Le paiement est intervenu le 2 octobre 2012.
- Les mesures de réorganisation et d'adaptation lancées chez Bouygues Telecom et TF1 ont un impact de (200) millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2012 (cf. note 12, Résultat opérationnel).
- Le 4 octobre 2012, Alstom a réalisé une augmentation de capital de 350 millions d'euros par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. A la suite de cette opération, la participation de Bouygues est passée de 30,71 % au 30 septembre 2012 à 29,40 %. Cette opération s'est traduite par une perte de dilution de (53) millions d'euros enregistrée en résultat au quatrième trimestre 2012.
- Au cours du quatrième trimestre 2012, Bouygues Telecom a réalisé des cessions (cf. note 12, Résultat opérationnel) pour un montant de 234 millions d'euros (207 millions en désinvestissement d'exploitation et 27 millions en désinvestissement financier) : cession à Antin Infrastructure Partners de 85 % de France Pylônes Services, société qui gère les pylônes en France que Bouygues Telecom lui a apporté, et cession à la société Digital Realty Trust des bâtiments et infrastructures immobilières de trois centres informatiques localisés à Saclay, Montigny-le-Bretonneux et Bièvres.
- Le 21 décembre 2012, Discovery Communications a pris une participation de 20 % dans Eurosport, pour 178 millions d'euros, avec la possibilité de la porter à 51 % dans un délai de deux ans. Si Discovery Communications en décidait ainsi, TF1 aurait à son tour la faculté de lui céder les 49 % restant.

Parallèlement, Discovery Communications a pris une participation de 20 % dans plusieurs chaînes de télévision payantes de TF1, pour 14 millions d'euros, avec la possibilité de la porter à 49 % dans un délai de deux ans.

Dans la mesure où TF1 n'a pas perdu le contrôle de ces entités, la réévaluation des lots cédés a été enregistrée en capitaux propres en 2012 pour 93 millions d'euros (cf. note 2.3 Méthodes de consolidation).

1.3. Chiffre d'affaires consolidé 2013

Il s'élève à 33 345 millions d'euros, stable par rapport à l'activité de 2012 à 33 547 millions d'euros.

1.4. Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2013

- Le 20 décembre 2013, Colas et Vinci Autoroutes ont annoncé la signature d'un accord par lequel Colas cède à Vinci Autoroutes sa participation financière de 16.67% dans le capital de Cofiroute, qui, à compter de cette date, est classée au bilan en actifs détenus en vue de la vente, selon les principes décrits en note 2.2. Le prix de la transaction est de 780 millions d'euros, au minimum, à 800 millions d'euros, au maximum, selon la réalisation de certaines hypothèses opérationnelles sur la période 2014-2015. La conclusion de cette opération est intervenue le 31 janvier 2014.
- Discovery Communications et TF1 ont signé un accord le 21 janvier 2014 par lequel Discovery acquiert une participation de contrôle du groupe Eurosport International (groupe Eurosport hors Eurosport France) au travers d'un approfondissement du large partenariat stratégique qui lie les deux groupes depuis décembre 2012. L'opération, qui permettra à Discovery de monter au capital d'Eurosport SAS (maison-mère du groupe Eurosport) en faisant passer sa participation de 20 % à 51 %, a lieu près d'un an avant la date prévue dans l'accord initial (cf. note 1.2.2). TF1 garde sa participation de 80 % dans Eurosport France au moins jusqu'au 1er janvier 2015.

La finalisation de l'opération dépendra de son acceptation par les diverses autorités de la concurrence, et devrait avoir lieu au cours des prochains mois.

L'acquisition des 31% est réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 902 millions d'euros pour le groupe Eurosport, de laquelle doit être déduite la valorisation d'Eurosport France (85 millions d'euros). Ces valorisations seront augmentées de la trésorerie nette des entités à la date de la réalisation de la vente.

TF1 conserve par ailleurs la possibilité d'exercer son option de vente sur ses 49 % restants, ce qui pourrait porter la participation de Discovery à 100 %.

Comptablement, les actifs et passifs d'Eurosport International ont été comptabilisés au bilan au 31 décembre 2013 sur la ligne « Actifs/Passifs liés à une activité détenue en vue de la vente », selon les principes décrits en note 2.2. Le résultat n'est pas présenté en activité détenue en vue de la vente dans la mesure où Eurosport International ne répond pas à la définition d'UGT pour le test de dépréciation des *goodwill*, ni à celle d'une activité significative pour le Groupe (au titre de l'exercice 2013' elle représente 1% du chiffre d'affaires et 6% du résultat opérationnel).

NOTE 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1. Les activités du groupe

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de 80 pays.

Les métiers s'organisent autour des pôles d'activités ci-après :

a) Construction :

- Bouygues Construction (BTP, Energies et services),
- Bouygues Immobilier,
- Colas (Routes).

b) Télécoms - Médias :

- TF1 (Télévision),
- Bouygues Telecom (Téléphonie mobile/fixe / TV et internet).

c) Le groupe Bouygues détient également une participation de 29,3 % dans le groupe Alstom (Alstom Thermal Power, Alstom Renewable Power, Alstom Transport, Alstom Grid).

2.2. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées et les coentreprises. Ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 février 2014 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire du 24 avril 2014.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS ; ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2012 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2013 ; ces changements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes.

- *Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1^{er} janvier 2013 :*
 - **Amendement IAS 1** : présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI). L'amendement IAS 1, bien que non adopté par l'Europe au 31 décembre 2011, avait été appliqué par anticipation au 1^{er} janvier 2011 par le Groupe dans la mesure où il n'entraîne pas en contradiction avec des textes déjà adoptés. Il est entré en vigueur au sein de l'Union européenne le 6 juin 2012 et il est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013.

- **Amendement d'IAS 19** : avantages du personnel (norme publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 6 juin 2012 et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013 avec application anticipée autorisée au 1^{er} janvier 2012). Cette norme a été appliquée de manière anticipée dans les comptes consolidés de l'exercice 2012. Dans la mesure où le Groupe comptabilisait déjà en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel pour les régimes à prestations définies, l'application de ce changement de méthode a eu un impact non significatif.
- **Amendement d'IAS 12 : impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents, Amendement d'IFRS 1 : première application des normes internationales d'informations financières – hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants, IFRS 13 : évaluation de la juste valeur** : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 par l'Union européenne et sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Elles sont sans incidence sur les comptes du Groupe.
- **IFRS 10 : états financiers consolidés, IFRS 11 : partenariats, IFRS 12 : informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27 : états financiers individuels (version modifiée en 2011), IAS 28 : participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée en 2011)** : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 par l'Union européenne et sont applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Les principales modifications et impacts estimés sont décrits ci-dessous.

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation – entités ad hoc » et redéfinit la notion de contrôle sur une entité.

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat. En application de cette nouvelle norme, les partenariats, au travers desquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, sont comptabilisés sur la base des droits et obligations de chacune des parties au partenariat, en prenant en compte notamment la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant :

- les co-entreprises qui confèrent des droits dans l'actif net doivent être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée,
- les actifs et passifs (produits et charges) des activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, doivent être comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe.

Cette norme s'appliquera principalement aux partenariats du Groupe mis en place pour certaines opérations de promotion immobilière, certains contrats de construction réalisés par des Sociétés en Participation ou d'autres formes juridiques, ainsi qu'à certaines sociétés de travaux exploitant des carrières ou des usines d'émulsion.

La norme IFRS 12 complète les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées.

Sur la base des travaux effectués à ce jour, les principaux impacts identifiés résultent de la mise en œuvre des normes IFRS 10 et IFRS 11 relatives aux états financiers consolidés et aux partenariats et plus particulièrement de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des co-entreprises détenues par le Groupe, jusqu'à présent consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les co-entreprises concernées par l'application de ces normes concernent principalement des sociétés travaux et sociétés industrielles, co-détenues par Colas et un partenaire, qui seront comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence. L'impact de l'application rétroactive de ces normes au 1^{er} janvier 2013 et sur l'exercice 2013 est présenté en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'*IFRS IC* a été saisi sur certaines difficultés d'application de la norme IFRS 11. Le Groupe n'anticipe pas que d'éventuelles clarifications puissent avoir un impact matériel dans ses états financiers.

- *Principales autres normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non encore approuvés par l'Union européenne.*

L'IASB a publié les principales normes et amendements suivants avant le 31 décembre 2013, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

Norme et amendement	Date d'application IASB*	Impacts Groupe attendus
Interprétation 21 : prélèvements opérés par les autorités publiques	1 ^{er} janvier 2014	Cette interprétation, non anticipée par le Groupe, couvre les taxes hors champ d'IAS 12, telles que la C3S en France. Cette interprétation sera appliquée au 1er Janvier 2014 par le Groupe après son adoption par l'Union européenne, attendue au second trimestre 2014 (impacts présentés en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés).

* *sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne*

- Choix comptables/estimations dans l'évaluation de certains Actifs/Passifs/Produits et Charges :

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des *goodwill* et des participations, des paiements en actions (*stock-options*), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions...), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actif et des provisions, etc.

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre évènement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

- Actifs détenus en vue de la vente et activités arrêtées ou détenues en vue de la vente :

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés, est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité arrêtée ou détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

2.3. Méthodes de consolidation

2.3.1. Intégration globale

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

- Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

Au 31 décembre 2013, Bouygues détient 43,52 % du capital et des droits de vote de TF1. Le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur :

- la détention par Bouygues de façon continue et régulière d'une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détenant directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues,
- la détermination par Bouygues seule des décisions en assemblée générale sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

2.3.2. Intégration proportionnelle des participations dans les coentreprises et activités conjointes

Une coentreprise ou une activité conjointe est un accord contractuel en vertu duquel, deux parties ou plus, conviennent d'exercer une activité économique, sous contrôle conjoint ; les actifs/passifs, charges et produits de ces sociétés sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle en quote-part du pourcentage de contrôle : c'est le cas notamment pour les « sociétés en participation travaux » de Bouygues Construction, Colas et les sociétés immobilières de Bouygues Immobilier.

2.3.3. Participations dans les sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 29,3 % et de sa représentation par deux administrateurs au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2013, la participation dans Alstom est comptabilisée dans la rubrique "Entités associées" selon la méthode de mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition (y compris *goodwill*) complétée des contributions de la période au résultat net, soit un montant net de dépréciation (1 404 millions d'euros au 31 décembre 2013) de 3 079 millions d'euros (dont 1 106 millions d'euros de *goodwill*).

Compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la contribution d'Alstom au résultat net du quatrième trimestre de Bouygues est estimée sur la base des résultats publiés d'Alstom au titre du premier semestre de son exercice. Dans le contexte de la révision des prévisions communiquées par Alstom fin janvier 2014 (cf. note 2.7.4.2) et dans l'attente de la communication par Alstom de ses résultats annuels, aucune quote-part de résultat n'a été comptabilisée par Bouygues au titre du quatrième trimestre 2013 contre 59 millions d'euros au quatrième trimestre 2012, soit une contribution de 168 millions d'euros pour l'exercice 2013 (240 millions d'euros pour l'exercice 2012).

L'amortissement des ré-estimations pratiquées au titre des actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom impacte le compte de résultat consolidé part du Groupe pour (15) millions d'euros.

- Contrats de concession et PPP (partenariats public-privé) :

Dans le groupe Bouygues Construction, les contrats de concessions et PPP sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement inférieure à 20 % ; celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux participations dans les sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence ou, à défaut, non consolidées.

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.4. Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de "prise de contrôle" dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un *goodwill* alloué à ces derniers, selon la méthode dite du "*goodwill* complet"),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans *goodwill* affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du "*goodwill* partiel").

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Dans ce contexte, le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle étant, selon le choix retenu, évaluées ou non à la juste valeur (comme indiqué ci-avant). Le *goodwill* est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquéreur, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la valeur des actifs immobilisés", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS 3 R, à la date de prise de contrôle, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur, en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constatée directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de *goodwill* complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

En cas de cession partielle des activités constitutives d'une UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du *goodwill* affecté à l'activité cédée à proportion de sa valeur relative dans l'UGT à la date de cession selon la hiérarchie de la norme IFRS 7, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le *goodwill* lié à l'activité cédée, conformément à l'IAS 36.86.

Les *goodwill* déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

2.5. Méthode de conversion des éléments en devises

2.5.1. Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2. États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6. Méthode d'appréciation des impositions

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
 - des sources de déductions futures (impôts différés actifs) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ; et sont revus à chaque clôture.
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes, selon pays. Pour la France, le taux d'impôt retenu en 2013 et pour 2014 intègre la contribution exceptionnelle de 10.7 % votée dans le cadre de la loi de finance 2014.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en Actifs ou Passifs non courants.

2.7. Actif non courant

2.7.1. Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

2.7.1.1. Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité :

	CONSTRUCTION	MÉDIAS	TÉLÉCOMS
- Terrains de gisements (carrières)	(a)		
- Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	-
- Constructions industrielles	10 à 20 ans	-	30 ans
- Installations techniques / matériels et outillages (b)	3 à 15 ans	3 à 7 ans	10 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport et de bureau) (b)	3 à 10 ans	2 à 10 ans	3 à 10 ans

(a) Ces terrains sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée globale d'amortissement ne puisse excéder 40 ans (Colas).

(b) Selon le type de matériels.

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cessions sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation".

Les durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

2.7.1.2. Contrats de location :

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe Bouygues supporte en substance la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement (comptabilisation d'un actif corporel et d'une dette financière le cas échéant).

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

2.7.1.3. Subventions reçues :

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

2.7.2. Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme étant un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, et contrôlé par l'entité ; un actif est identifiable :

- s'il est séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante),
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs, et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les immobilisations incorporelles comprennent les :

- **Frais de développement**

- les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable),
- conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

- **Concessions, brevets et droits assimilés**

Ils incluent notamment pour Bouygues Telecom :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ^(a)
Activité FAI-IRU (et <i>front-fees</i>) (droits d'usage irrévocables)	Linéaire	25 ans
Logiciels, développements informatiques et bureautique	Linéaire	3 à 8 ans
Licences 4G	Linéaire	20 ans au maximum ^(b)

(a) Licence UMTS attribuée en 2002 :

Amortissement depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005.

(b) Les licences acquises en 2011 et 2012 (respectivement pour 228 et 683 millions d'euros), comptabilisées au 31 décembre 2012 en immobilisation en cours, ont été attribuées pour une durée de 20 ans. Comptabilisées en 2013 en « Concessions, brevets et droits assimilés », ces licences sont amorties à compter de leur mise en service le 1er octobre 2013.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comporte :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle,
- une part variable de 1 % calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération et comptabilisée en charge de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS (novembre 2007).

2.7.3. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment le droit au bail et les droits audiovisuels (TF1).

Droits audiovisuels TF1

Dans cette rubrique figurent les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou coproduits par TF1 Films Production, TF1 Vidéo et TF1 Production, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 DA et TF1 Entreprises, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique. L'inscription en immobilisation et les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Catégories de droits audiovisuels

	Parts de coproductions cinématographiques	Droits audiovisuels de Distribution et/ou Négoce	Droits musicaux
			Sur 2 ans avec :
Modalités d'amortissement	Selon recettes sur 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution : selon recettes (avec minimum linéaire à 3 ans) • Négoce : linéaire sur 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • 75 % de la valeur brute la 1^{re} année • 25 % de la valeur brute la 2^e année
Inscription en immobilisation à l'actif du bilan	en Au dernier tour de manivelle ou date du visa d'exploitation	ou À la signature des contrats	À la signature des contrats

- La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production est conforme à la pratique du secteur : amortissement en fonction des recettes sur un horizon de temps limité en tenant compte de la chronologie des sources de revenus.
- Une dépréciation des droits audiovisuels est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable.

2.7.4. Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés et de la participation dans les entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des *goodwill* est comparée à leur valeur recouvrable.

2.7.4.1. Test de dépréciation de TF1, Bouygues Telecom et Colas

Méthode retenue

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- a) Pour TF1 et Colas, métiers cotés en bourse : à partir du cours de bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte, le cas échéant, d'une prime de contrôle, ou par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) telle que décrite ci-dessous et prenant en compte les spécificités de la participation.
- b) Pour les autres métiers : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.
 - Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à 3 ans élaboré par la direction du métier concerné et présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues, et intégrant le cas échéant les dernières estimations du management du métier.

- Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital en fonction du secteur d'activité concerné, en utilisant un panel de sociétés comparables. Deux hypothèses d'endettement ont été retenues : une structure d'endettement 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) et une structure d'endettement 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).
- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du *goodwill* existant, et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

Informations sur les tests de dépréciation du goodwill pratiqués au 31 décembre 2013 :

- La valeur recouvrable de TF1 a été déterminée au 31 décembre 2013 par référence au cours de bourse après prise en compte d'une prime de contrôle de 15%.
- La valeur recouvrable de Bouygues Telecom et Colas a été déterminée selon la méthode décrite ci-avant, sur la base de projection des flux de trésorerie sur une période de 3 ans à 5 ans, correspondant au plan d'affaires de chacune des deux filiales, présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA, et intégrant le cas échéant les dernières estimations du management de la filiale :
 - les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini raisonnable et spécifique au secteur d'activité,
 - les taux d'actualisation (*wacc*) et de croissance retenus à fin 2013 sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
	H1 ^(a)	H2 ^(a)	
- BOUYGUES TELECOM	5,68 %	5,12 %	2 %
- COLAS	6,25 %	5,61 %	2 %

(a) Selon deux hypothèses de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).

- hypothèses retenues dans le plan d'affaires de Bouygues Telecom :

Après une année 2014 visant une génération de *cash-flow* (EBITDA net d'investissements) légèrement positive, le flux normatif de trésorerie de Bouygues Telecom a été déterminé en retenant l'hypothèse d'une amélioration du *cash flow* généré, reposant sur :

- l'accélération en 2014 du plan de transformation pour faire face aux profondes modifications et incertitudes du marché des télécoms. Elle fait suite aux mesures prises début 2012, qui ont permis de générer 599 millions d'euros d'économies sur l'activité Mobile entre fin 2011 et fin 2013.
- la poursuite de la stratégie de développement des usages data, en capitalisant sur le lancement du plus grand réseau 4G de France en octobre 2013, qui commence tout juste à porter ses fruits.
- les bénéfices escomptés, à partir de 2018, de l'accord entre Bouygues Telecom et SFR pour le partage d'une partie de leurs réseaux mobiles, permettant d'offrir à moyen terme aux clients la meilleure couverture géographique et la meilleure qualité de service et d'optimiser les investissements et les coûts d'exploitation.

2.7.4.2. Test de dépréciation de la participation dans Alstom

Méthode retenue

Le *goodwill* inclus dans la valeur comptable d'une participation "Entité associée" n'étant pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée sur la valeur de la participation, et peut faire l'objet d'une reprise.

Informations sur le test de dépréciation pratiqué au 31 décembre 2013 :

Au 31 décembre 2013, le test de dépréciation a été réalisé en comparant la valeur comptable à la valeur recouvrable déterminée sur la base d'une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie prévisionnels établis par le management de Bouygues, issus des prévisions établies par un panel d'analystes financiers.

- Lors de la publication le 21 janvier 2014 de son chiffre d'affaires pour les 9 mois clos le 31 décembre 2013, Alstom a annoncé que la faiblesse persistante de la demande de commandes de nouvelles centrales thermiques pesait sur ses perspectives de cash flow libre et de marge opérationnelle pour l'année 2014/2015 et a annoncé le différé du rebond attendu. Cette annonce a entraîné une baisse significative de son cours de bourse qui, au 14 février 2014, était en recul de 25%, ainsi qu'une révision significative des flux de trésorerie prévisionnels des analystes qui servent de base aux calculs des tests de dépréciation.
- Les taux d'actualisation (*wacc*) et de croissance retenus au 31 décembre 2013 pour Alstom sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE APPLIQUÉ SUR LES FLUX AU-DELÀ DE 5 ANS
	H1 ^(a)	H2 ^(a)	
ALSTOM	9,58 %	8,49 %	2 %

(a) Selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).

2.7.4.3. Conclusion des tests de dépréciation

Pour toutes les UGT testées, les valeurs recouvrables déterminées dans les deux hypothèses de structure d'endettement restent supérieures à la valeur comptable des actifs.

Pour la participation dans Alstom, les évolutions depuis le 21 janvier 2014 des prévisions de flux de trésorerie des analystes ainsi que les dernières informations communiquées par Alstom ont été prises en compte dans les calculs établis par le Groupe pour évaluer les valeurs recouvrables et ont conduit à enregistrer une dépréciation de 1 404 millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2013. La valeur d'utilité calculée par le Groupe a été confortée par un cabinet d'évaluation indépendant.

En note 3.2.3 de l'annexe figure le tableau présentant le prix de revient consolidé des actions cotées, en regard du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2013 (TF1 / Alstom / Colas).

2.7.4.4. Test de sensibilité aux hypothèses retenues

Pour les UGT Bouygues Telecom et Colas, ainsi que la participation dans Alstom, des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif) prises individuellement ou en utilisant des scénarii de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières, ont été réalisées.

Pour ces UGT, ainsi que pour Alstom, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés en retenant les hypothèses suivantes, prises individuellement :

	VARIATION DU TAUX D'ACTUALISATION		VARIATION DU FLUX NORMATIF	
	H1 ^(a)	H2 ^(a)	H1 ^(a)	H2 ^(a)
- BOUYGUES TELECOM	+ 30 bp	+ 86 bp	(9) %	(24) %
- COLAS	+ 794 bp	+ 858 bp	(72) %	(77) %
- ALSTOM	(23) bp	+ 86 bp	+ 4 %	(15) %

(a) Selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).

Pour Bouygues Telecom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 10 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base, la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable de 930 millions d'euros en H1 et égale à la valeur comptable en H2. Par ailleurs, dans le cas d'une baisse de moitié du taux de croissance à l'infini du flux normatif, la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable de 930 millions d'euros en H1 et de 80 en H2.

Pour Alstom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 10 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base, la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable de 560 millions d'euros en H1 et de 110 millions d'euros en H2.

2.7.5. Actifs financiers non courants

Outre les impôts différés actif affectés en actif non courant, les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances à taux variable : une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat (voir détail en 3.2.4).

Contrats de concession et PPP (Partenariat Public Privé) :

Le Groupe détient des participations titulaires de contrats de concessions/PPP (Partenariat Public Privé) qui sont traités conformément à l'interprétation IFRIC 12. Ces contrats sont signés chez Bouygues Construction et Colas, et sont analysés au cas par cas.

Dans le cas de la méthode de la créance financière, la créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

2.8. Actif courant

2.8.1. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (FIFO ou PMP selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations nécessaires sont comptabilisées.

2.8.2. Programmes immobiliers

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des Voiries et Réseaux Divers (V.R.D.), les honoraires et frais annexes.

L'ensemble des charges de publicité est traité en charges de période.

Les études préalables au lancement des opérations de promotion sont comptabilisées en stocks. Lorsque la probabilité de réalisation des opérations est faible, notamment en cas de risque de désistement ou de recours sur permis de construire, ces frais sont dépréciés par le biais de provisions.

2.8.3. Programmes et droits de diffusion (TF1)

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, le groupe TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe). Concernant les droits et les programmes pour lesquels les deux critères ci-dessus ne sont pas réunis, (œuvres non livrées, droits sportifs dont le droit de diffusion n'est ouvert que le jour de la réalisation de l'évènement,...), le groupe TF1 considère qu'il ne contrôle pas l'actif car il ne dispose pas du droit et de la capacité de diffuser l'œuvre. Ces droits ne sont, en conséquence, pas inscrits au bilan.

Les acomptes éventuels versés au titre de l'acquisition de ces droits sont enregistrés en acompte fournisseurs.

Programmes et droits de diffusion

La rubrique "programmes et droits de diffusion" du bilan intègre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour ses antennes,
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du groupe TF1, et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du groupe TF1.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production),
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de cette diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux diffusions ou davantage, ils sont, sauf valorisation particulière dans les contrats d'acquisition, consommés de la manière suivante, selon le type de programme :

Règles par type de programme

	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 ^{re} diffusion	80 %	50 %	100 %
2 ^e diffusion	20 %	50 %	-

Les "Autres programmes et droits de diffusion" du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines / documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé, ou si sa valeur contractuelle d'entrée en stock excède la valeur qui lui est attribuable en application des règles Groupe ci-dessus. La probabilité de diffusion s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programmes validées par la Direction. De plus, si ce droit fait l'objet d'une revente, l'éventuel écart défavorable entre sa valeur d'entrée en stock (ou le cas échéant le montant des acomptes versés) et le prix de vente obtenu ou estimé, est provisionné dès que la cession est probable.

Les programmes non diffusés dont les droits ont expiré font l'objet d'une "mise au rebut" comptabilisée dans le résultat opérationnel courant ; les provisions éventuellement constituées sont alors reprises.

Les droits commandés dans le cadre de contrats fermes mais qui ne sont pas encore diffusables sont recensés dans la note 4.1 de l'annexe et sont valorisés à hauteur des montants contractuels ou du montant estimé des décaissements futurs, sous déduction des acomptes versés.

2.8.4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les "Facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

2.8.5. Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9. Instruments financiers

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

2.9.1. Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

2.9.1.1. Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes, dans la mesure où l'activité à l'international (Bouygues Construction et Colas principalement) ne donne pas lieu à exportation. Selon possibilités, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. L'exposition au risque de change se résume à la marge sur les marchés, et aux études éventuelles réalisées en France. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et, plus généralement, aux risques "pays".

2.9.1.2. Exposition au risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car l'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

La charge financière du Groupe ne serait que peu affectée par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

Enfin, les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

2.9.2. Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, *swaps* de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; *swaps* de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achat de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées

2.9.3. Règles de couverture

2.9.3.1. En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des *swaps* de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire ; si le sous-jacent de la couverture disparaît (prestation non réalisée, commande annulée...) l'opération de couverture est immédiatement dénouée.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées (les produits dérivés de change ne sont utilisés qu'aux seules fins de couverture).

2.9.3.2. En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des *swaps*, des *future rate agreements* ou en le limitant par des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

2.9.4. Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat,
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

2.10. Capitaux propres consolidés

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe sur celle-ci.

2.10.1. Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau".

2.10.2. Information sur la gestion du capital

L'objectif de la direction générale de Bouygues est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue un des outils de pilotage du Groupe permettant à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

Dans la ligne des principes énoncés ci-dessus, le Groupe laisse une certaine autonomie aux filiales des métiers et à leur société mère pour gérer leurs capitaux propres en fonction de leurs objectifs et besoins, dans la mesure où les activités variées des métiers nécessitent des niveaux de capitaux propres qui peuvent être différents.

Par endettement net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

2.11. Passif non courant

2.11.1. Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur (intégrant une composante « risque de contrepartie » qui est non significative), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.11.2. Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 " Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour l'entreprise par une sortie nette de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le montant figurant en provisions correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

En général, ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. 2.12.2 provisions courantes).

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.
- les provisions relatives aux risques fiscaux, amendes du Conseil de la concurrence.
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, risques et charges divers.
- les provisions pour frais de remise en état des sites, et coûts de démantèlement (carrières, etc.).

Les coûts encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement font l'objet d'une provision.

- Les provisions pour avantages du personnel, qui comprennent :
 - les provisions pour médailles du travail,
 - les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
 - du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
 - des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
 - d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
 - d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
 - d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- les provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées, et compagnies d'assurance (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, dans le groupe Colas notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada). Ces régimes (fonds de pensions) ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé, il y a quelques années que ces fonds n'accueilleraient plus de nouveaux cotisants du Groupe. A fin d'exercice, la juste valeur des actifs de couverture de ces régimes de pensions n'a pas entraîné de dépréciation significative dans les comptes du Groupe.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles ; le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations ; le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{re} catégorie.

Le Groupe affecte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des évolutions sur hypothèses actuarielles au titre des indemnités de fin de carrière et des pensions à verser.

2.12. Passif courant

2.12.1. Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.12.2. Provisions courantes

- Provisions liées au cycle normal d'exploitation des métiers. Elles comprennent pour l'essentiel :
 - les provisions pour risques chantiers travaux, SEP etc.,
 - les provisions pour restructuration.

- Provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats :

elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client ; elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

2.12.3. Fournisseurs et autres créiteurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.13. Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 : "Présentation des états financiers", le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC (devenu ANC) 2009-R-03 du 2 juillet 2009 pour la présentation du compte de résultat ; le compte de résultat par destination est présenté en note 16 de l'annexe.

2.13.1. Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Bouygues Telecom

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est constitué de prestations de service de ventes de terminaux et accessoires.

- **Prestations de services :**

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie "terme à échoir", soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires *pro rata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au *roaming* et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

- **Ventes de terminaux et accessoires :**

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs, et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client. Depuis août 2013, les clients « grands publics » et « pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone.

- **Rémunération des distributeurs :**

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges.

- **Programme de fidélisation clients "Grand public" :**

Les clients Forfaits Non Bloqués cumulent un certain nombre de points au fur et à mesure de leur facturation. Ces clients pourront, par la suite, utiliser les points ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique à condition de se réengager pour une durée minimale de douze mois. Les clients Forfaits Bloqués bénéficient d'un programme de renouvellement depuis 2011 grâce auquel ils peuvent renouveler leur terminal à des conditions avantageuses à partir d'une ancienneté de vingt-quatre mois et moyennant réengagement.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), Bouygues Telecom a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation ; aucun chiffre d'affaires n'a été différé à ce titre.

2.13.2. Comptabilisation des contrats de construction

2.13.2.1. Activités de construction

L'ensemble des activités relatives à des contrats de construction est traité selon la méthode dite à "l'avancement".

Le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel du chantier. Ce taux d'avancement est déterminé en fonction de l'avancement physique des travaux. La dernière estimation du prix de vente total du contrat prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client, ou hautement probables.

Les contrats dégagant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan sous la rubrique "Provisions courantes". La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

2.13.2.2. Activité immobilière

Le chiffre d'affaires et le résultat sont appréhendés selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée, ou contrat de promotion, signé(e) avec le client,
- marché travaux signé avec l'entrepreneur (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisés par rapport aux coûts prévisionnels de l'opération.

Des charges à payer pour finition de programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement ; les dépenses résiduelles des opérations livrées figurent également en "Dettes fournisseurs et comptes rattachés".

Les coûts de structure (y compris la force de vente et l'ensemble des charges de publicité) sont traités en charge de période.

2.13.3. Résultats sur opérations faites en commun

Ces résultats sont présentés en rubrique : "Autres Produits et Charges d'exploitation" et correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées (SEP, etc.) liés à l'exploitation des postes de fabrication de produits routiers ou asphaltiques ; ils font partie intégrante du résultat opérationnel courant.

2.13.4. Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits.

2.14. Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC (devenu ANC) 2009-R-03 du 2 juillet 2009 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme le résultat net consolidé des sociétés intégrées avant dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions / résultat sur cessions d'actifs / coût de l'endettement financier net (CEFNI), et charge d'impôt de l'exercice (le CEFNI figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.15. Autres indicateurs financiers

2.15.1. EBITDA

Il correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

2.15.2. Cash-flow libre

Il est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

2.15.3. Endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.16. État des produits et charges comptabilisés

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

2.17. Comparabilité des états financiers

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers présentés au 31 décembre 2013 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 31 décembre 2012.

NOTE 3 - ACTIF NON COURANT

L'actif non courant détaillé par métier figure en note 16 Information sectorielle.

3.1. Synthèse des investissements consolidés nets de l'exercice (exploitation et financier)

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Immobilisations corporelles	1 226	1 433
Immobilisations incorporelles	161	874
Investissements opérationnels	1 387	2 307
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	105	134
Investissements consolidés	1 492	2 441
Cessions d'actifs non courants	(128)	(395)
Investissements nets	1 364	2 046

La baisse des investissements nets de 682 millions d'euros s'explique par l'acquisition d'une autorisation d'utilisation de licence 4G pour 683 millions d'euros en 2012 et la cession par Bouygues Telecom en 2012 pour 207 millions d'euros de pylônes et data centers.

Les investissements nets de 2013 concernent essentiellement Bouygues Telecom (752 contre 1 366 millions d'euros en 2012) et Colas (393 contre 404 millions d'euros en 2012).

3.2. Actif non courant : analyse des variations nettes de l'exercice

3.2.1. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Brut					
31/12/2011	2 059	11 011	2 735	451	16 256
Flux 2012					
Ecarts de conversion	(2)	(8)	(2)		(12)
Changements de périmètre	20	(1)	48		67
Investissements de l'exercice	70	863	302	198	1 433
Cessions, virements et divers	6	(488)	(276)	(296)	(1 054)
31/12/2012	2 153	11 377	2 807	353	16 690
dont locations financement	14	109	51		174
Flux 2013					
Ecarts de conversion	(32)	(118)	(31)	(2)	(183)
Changements de périmètre	14	(3)	(20)	(1)	(10)
Investissements de l'exercice	51	798	230	147	1 226
Cessions, virements et divers	14	(653)	(196)	(192)	(1 027)
31/12/2013	2 200	11 401	2 790	305	16 696
dont locations financement	14	100	25		139
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
31/12/2011	(675)	(7 220)	(1 819)		(9 714)
Flux 2012					
Ecarts de conversion		6	1		7
Changements de périmètre	(1)	8	(40)		(33)
Dotations et reprises	(76)	(890)	(326)		(1 292)
Cessions, virements et divers	33	500	260		793
31/12/2012	(719)	(7 596)	(1 924)		(10 239)
dont locations financement	(7)	(70)	(44)		(121)
Flux 2013					
Ecarts de conversion	9	73	22		104
Changements de périmètre		17	13		30
Dotations et reprises	(82)	(827)	(308)		(1 217)
Cessions, virements et divers	30	696	219		945
31/12/2013	(762)	(7 637)	(1 978)		(10 377)
dont locations financement	(8)	(58)	(20)		(86)
Net					
31/12/2012	1 434	3 781	883	353	6 451
dont locations financement	7	39	7		53
31/12/2013	1 438	3 764	812	305	6 319
dont locations financement	6	42	5		53

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Immobilisations corporelles <i>(en millions d'euros)</i>	Échéances			Total 2013	Total 2012
	A moins d'un an	Un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Colas : commandes en cours de matériels	35			35	13
Bouygues Telecom : commandes en cours d'immobilisations (équipements de réseaux)	215			215	249
TOTAL	250			250	262

3.2.2. Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)

	Frais de développement (a)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut				
31/12/2011	216	1 388	1 599	3 203
Flux 2012				
Ecarts de conversion			(1)	(1)
Changements de périmètre		(20)	12	(8)
Investissements de l'exercice	22	51	801 ^(b)	874
Cessions, virements et divers		13	(25)	(12)
31/12/2012	238	1 432	2 386	4 056
Flux 2013				
Ecarts de conversion		(3)	(3)	(6)
Changements de périmètre		(15)	(9)	(24)
Investissements de l'exercice	18	64	79	161
Cessions, virements et divers	(82)	1 045 ^(c)	(1 020) ^(c)	(57)
31/12/2013	174	2 523	1 433	4 130
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur				
31/12/2011	(168)	(674)	(1 152)	(1 994)
Flux 2012				
Ecarts de conversion				
Changements de périmètre		8	(9)	(1)
Dotations et reprises	(26)	(103)	(53)	(182)
Cessions, virements et divers		4	3	7
31/12/2012	(194)	(765)	(1 211)	(2 170)
Flux 2013				
Ecarts de conversion		2	1	3
Changements de périmètre		1	15	16
Dotations et reprises	(21)	(125)	(57)	(203)
Cessions, virements et divers	82	8	12	102
31/12/2013	(133)	(879)	(1 240)	(2 252)
Net				
31/12/2012	44	667	1 175	1 886
31/12/2013	41	1 644^(d)	193	1 878

(a) Frais de développement :

- Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés (Bouygues Telecom pour l'essentiel).
- Les frais de développement ayant un caractère permanent et récurrent ne répondant pas aux conditions d'activation imposées par IAS 38 sont pris en charges (principalement Colas).

(b) Dont autorisation de fréquences dans la bande 800 MHz : 683 millions d'euros au 31 décembre 2012.

(c) Dont autorisation d'utilisation de fréquences mises en service au 1^{er} octobre 2013 pour un montant de 991 millions d'euros.

(d) Dont Bouygues Telecom : 320 millions d'euros au titre de la licence UMTS et autorisation d'utilisation de fréquences 4G pour 991 millions d'euros.

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)

	Échéances			Total 2013	Total 2012
	A moins d'un an	Un à cinq ans	A plus de cinq ans		
TF1 : droits audiovisuels (sécurisation de la grille de programmes des années futures)	19	1		20	20
TOTAL	19	1		20	20

3.2.3. Goodwill

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2011	5 645	(65)	5 580
Flux 2012			
Changements de périmètre	75	2	77
Perte de valeur		(6)	(6)
Autres mouvements (change et autres)	(3)		(3)
31/12/2012	5 717	(69)	5 648
Flux 2013			
Changements de périmètre	(321) ^(a)		(321)
Perte de valeur		(12)	(12)
Autres mouvements (change et autres)	(36)	1	(35)
31/12/2013	5 360	(80)	5 280

(a) Dont Eurosport International pour (407) millions d'euros et Furfari Paving Co Ltd pour 62 millions d'euros.

Les goodwill des sociétés mises en équivalence sont présentés en note 3.2.4.1

3.2.3.1. Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	Total	% Bouygues ou filiales	Total	% Bouygues ou filiales
Bouygues Construction ^(a)	413	99,97	421	99,97
Colas ^(b)	1 167	96,60	1 099	96,60
TF1 ^(b)	1 051 ^(c)	43,52	1 458	43,65
Bouygues Telecom ^(b)	2 648	90,53	2 669	90,53
Autres activités	1		1	
TOTAL	5 280		5 648	

(a) Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement.

(b) Goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau Bouygues SA sur l'UGT.

(c) La quote-part de goodwill allouée à Eurosport International pour 407 millions d'euros a été reclassée au 31 décembre 2013 sur la ligne « actifs ou activités détenus en vue de la vente ».

3.2.3.2. Valeur comptable consolidée des actions cotées au 31 décembre 2013

<i>(en euros)</i>	Valeur comptable consolidée par action	Cours de clôture de l'action au 31/12/2013
TF1	14,33	14,01 ^(a)
Colas	99,61	123,00
Alstom	34,00	26,475

(a) 16,11 euros après prise en compte d'une prime de contrôle.

Les conclusions des tests de dépréciations figurent en note 2.7.4.3.

3.2.4. Actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2013, ils incluent :

- les entités associées (mises en équivalence) pour 3 386 millions d'euros ;
- les autres actifs financiers non courants (prêts, créances, participations non consolidés, etc...) pour 570 millions d'euros ;
- les actifs d'impôts différés pour 251 millions d'euros.

(en millions d'euros)

	Entités associées	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés non courants (c)
31/12/2011	5 100	528	503	6 131	(276)	5 855	256
Flux 2012							
Changements de périmètre	82	(212)	(35)	(165)	(3)	(168)	
Investissements / augmentations diverses	342	19	163	524		524	
Dotations / Reprises					(8)	(8)	
Cessions et réductions diverses	(130)	(34)	(151)	(315)		(315)	
Virements de rubriques et autres affectations	(43)	28	40	25		25	16
31/12/2012	5 351	329	520	6 200	(287)	5 913	272
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(16)	(153)	(118)	(287)			
VALEUR NETTE	5 335	176	402	5 913			272

(en millions d'euros)

	Entités associées (a)	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés non courants (c)
31/12/2012	5 351	329	520	6 200	(287)	5 913	272
Flux 2013							
Changements de périmètre	13	(9)	(16)	(12)	(20)	(32)	(6)
Investissements / divers	215	6	123	344		344	
Dotations / Reprises					(4)	(4)	
Cessions et réductions diverses	(221)	(14)	(101)	(336)	(1 404)	(1 740)	(4)
Virements de rubriques et autres affectations	(552) (b)	2	12	(538)	13	(525)	(11)
31/12/2013	4 806	314	538	5 658	(1 702)	3 956	251
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(1 420)	(167)	(115)	(1 702)			
VALEUR NETTE	3 386	147	423	3 956			251

(a) Y compris goodwill sur entités associées : 1 185 millions d'euros au 31 décembre 2013, nets d'une dépréciation de 1 404 millions d'euros enregistrée en 2013 sur Alstom.

(b) Dont Cofiroute pour (490) millions d'euros, classé en « actifs détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2013.

(c) Cf. note 7.

3.2.4.1. Participations dans les entités associées

(en millions d'euros)

	Quote-part sur capitaux propres	Quote-part résultat exercice	Goodwill sur entités associées	Valeur nette
31/12/2011	2 139	198	2 748	5 085
Flux 2012				
Ecart de conversion	13			13
Investissements et augmentations de capital	151		56	207
Résultat de l'exercice		218		218
Perte de valeur			(1)	(1)
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	95	(198)	(84)	(187)
31/12/2012	2 398	218	2 719	5 335
Flux 2013				
Ecart de conversion	(68)			(68)
Investissements et augmentations de capital	21		2	23
Résultat de l'exercice		205 (c)		205
Perte de valeur			(1 404) (d)	(1 404)
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	(355) (b)	(218)	(132) (b)	(705)
31/12/2013	1 996	205	1 185	3 386 (a)

(a) Dont : Alstom 3 079 millions d'euros (voir ci-après).

(b) Dont (490) millions d'euros relatifs à Cofiroute classé en « actifs détenus en vue de la vente ».

(c) Dont 153 millions d'euros de quote-part de résultat Alstom.

(d) Alstom : une dépréciation de 1 404 millions d'euros a été constatée dans les comptes de l'exercice 2013, cf. note 2.7.4.3

Le groupe Bouygues détient des participations dans des entreprises associées dont la liste est fournie en note 25 (liste du périmètre au 31 décembre).

Principales entités associées

(en millions d'euros)	31/12/2012	Flux net 2013	31/12/2013	dont quote-part de résultat	dont dépréciation Alstom
Alstom	4 480	(1 401)	3 079 ^(b)	153 ^(a)	(1 404) ^(a)
BTP					
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	66	(5)	61	(10)	
Filiales diverses	9	(1)	8		
Routes					
Cofiroute	490	(490) ^(c)		50	
Filiales diverses	98	25	123	13	
Médias	161	(79)	82		
Autres filiales	31	2	33	(1)	
TOTAL	5 335	(1 949)	3 386	205	(1 404)

(a) Contribution du groupe Alstom : quote-part de résultats 168 millions d'euros, amortissements de survalueur 2013 (15) millions d'euros, dépréciation de l'actif net (1 404) millions d'euros.

(b) Dont goodwill : 1 106 millions d'euros.

(c) Dont (490) millions d'euros classés en « Actifs détenus en vue de la vente ».

Pour les principales entités associées, les montants globalisés au titre des principaux actifs, passifs, produits et charges sont donnés ci-après :

Montants exprimés à 100% (publiés par les entités) (en millions d'euros)	31/12/2013	
	Alstom (a)	Cofiroute
Actif non courant	13 265	5 648
Actif courant	17 160	710
TOTAL ACTIF	30 425	6 358
Capitaux propres	5 006	2 149
Passif non courant	6 816	3 583
Passif courant	18 603	626
TOTAL PASSIF	30 425	6 358
Chiffre d'affaires	9 730	1 241
Résultat opérationnel courant	695	626
Résultat net	381	302
Résultat net part du groupe	375	302

Montants exprimés à 100% (en millions d'euros)	31/12/2012	
	Alstom (b)	Cofiroute
Actif non courant	13 480	5 802
Actif courant	18 146	746
TOTAL ACTIF	31 626	6 548
Capitaux propres	5 089	2 150
Passif non courant	7 265	3 645
Passif courant	19 272	753
TOTAL PASSIF	31 626	6 548
Chiffre d'affaires	20 269	1 337
Résultat opérationnel courant	1 463	604
Résultat net	784	294
Résultat net part du groupe	768	294

(a) États financiers publiés au 30 septembre 2013 par Alstom (clôture annuelle au 31 mars 2014).

(b) États financiers publiés à la clôture annuelle au 31 mars 2013.

3.2.4.2. Participations non consolidées et autres actifs financiers non courants

- Principales participations non consolidées nettes au 31 décembre 2013 :

Participations (en millions d'euros)	31/12/2013				31/12/2012			Valeur nette	
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette	% de Total actif	Total passif courant et non courant	Total chiffre d'affaires	Résultat net		
Sociétés françaises									
Immobilier									
Société Maintenance Technologie								4	
Colas									
Sociétés d'enrobés ou de liants ^(a)	14	(2)	12					10	
TF1									
Sylver	4		4	49,0%				4	
Sofica Valor 7	7		7	40,1%				3	
Serendipity									
Wonderbox	6		6	11,1%				6	
Sous-total	31	(2)	29					27	
Sociétés étrangères									
Construction									
IEC investments (Hong-Kong)	51		51	15,0%	119	19	31	(15)	53
VSL Corporation (Etats-Unis)	22	(22)		100,0%					
TF1									
Wikio	4		4	9,1%				4	
A1-international (Pays-Bas)	13	(13)		50,0%					
Colas									
Carrières de Dumbéa (b)								17	
Sociétés d'enrobés ou de liants (a)	2		2					1	
Sous-total	92	(35)	57					75	
Filiales et participations diverses	191	(130)	61					74	
TOTAL	314	(167)	147					176	

(a) Les informations sur les "Sociétés d'enrobés ou de liants" et les "filiales et participations diverses françaises et étrangères" ne sont pas détaillées : elles regroupent un grand nombre de sociétés non significatives au plan individuel.

La variation par rapport au 31 décembre 2012 est principalement due à la consolidation de Carrières de Dumbéa en 2013, qui avaient été classées en participations non consolidées fin 2012 compte tenu de leur acquisition en fin d'exercice.

- Autres actifs financiers non courants 423
 - Créances rattachées à des participations 59
 - Prêts 218
 - Autres immobilisations financières : 146
 - Dépôts et cautionnements versés nets 130
 - Fonds communs de placement 10
 - Autres titres immobilisés : montants inférieurs unitairement à 2 millions d'euros 6

Répartition par nature des participations non consolidées et autres actifs non courants (hors entités associées)

(en millions d'euros)

	Actifs financiers disponibles à la vente (a)	Prêts et créances (b)	Total
31/12/2012	208	370	578
Flux 2013	(38)	30	(8)
31/12/2013	170	400^(c)	570
Échéance à moins d'1 an	10	37	47
Échéance entre 1 et 5 ans		83	83
Échéance supérieure à 5 ans	160	280	440

(a) Impact de ré-estimation en juste valeur affecté en capitaux propres, sauf en cas de baisse significative et prolongée de la valeur (variation en résultat). Concerne pour l'essentiel les titres non consolidés (147 millions d'euros au 31 décembre 2013) qui sont pour la grande majorité évalués en valeur d'utilité (hiérarchie de niveau 3).

(b) Comptabilisation au coût amorti.

(c) Y compris créances financières sur activité de PPP (partenariat public / privé).

Participations consolidées par intégration proportionnelle (coentreprises et activités conjointes)

Le groupe Bouygues détient plusieurs participations consolidées par intégration proportionnelle dont la liste est fournie en note 25 (liste du périmètre au 31 décembre).

Montants cumulés inclus à l'actif / passif et au compte de résultat :

Quote-part Bouygues (en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Actif non courant	237	228
Actif courant	1 040	1 122
TOTAL ACTIF	1 277	1 350
Capitaux propres	(44)	(137)
Passif non courant	133	138
Passif courant	1 188	1 349
TOTAL PASSIF	1 277	1 350
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 834	1 480
RESULTAT OPERATIONNEL	76	59
RESULTAT NET	62	28

NOTE 4 - ACTIF COURANT

4.1. Stocks

(en millions d'euros)

	31/12/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation ^(a)	Net	Brut	Dépréciation ^(a)	Net
Stocks de promotion immobilière	1 545	(124)	1 421 ^(b)	1 508	(128)	1 380
Stocks de matières premières et produits finis	1 001	(44)	957	995	(41)	954
Programmes et droits de diffusion (TF1)	796	(130)	666	746	(131)	615
TOTAL	3 342	(298)	3 044	3 249	(300)	2 949

(a) Dont : dotations de l'exercice
: reprise de l'exercice

(125)
131

(110)
107

(b) Dont Bouygues Immobilier : immeubles en cours 1 215 millions d'euros, immeubles achevés 37 millions d'euros.

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

(en millions d'euros)

	Échéances			Total 2013	Total 2012
	A moins d'un an	D'un an à cinq ans	A plus de cinq ans		
TF1					
Programmes et droits de télédiffusion ^(a)	603	613	69	1 285	1 268
Droits de retransmissions sportives ^{(a) (b)}	242	395	65	702	538
GRILLES DE PROGRAMMES DES ANNÉES FUTURES	845	1 008	134	1 987	1 806
Rappel au 31/12/2012	778	990	38	1 806	

(a) 2013 : la partie de ces contrats libellée en devises est de 8 millions d'euros en CHF, 6 millions d'euros en GBP, 283 millions d'euros en USD.

(b) 2013 : dont 408 millions d'euros concernent des activités détenues en vue de la vente, incluant 92 millions d'euros à moins d'un an et 65 millions d'euros à plus de 5 ans.
2012 : dont 322 millions d'euros concernent des activités classées fin 2013 en activités détenues en vue de la vente, incluant 96 millions d'euros à moins d'un an.

Bouygues Immobilier

ENGAGEMENTS D'EXPLOITATION RÉCIPROQUES, HORS BILAN, PORTANT SUR LES ACQUISITIONS D'ASSIETTES FONCIÈRES

	216	216	230
Rappel au 31/12/2012	230	230	

Bouygues Telecom

SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE TERMINAUX

	227	227	298
Rappel au 31/12/2012	298	298	

En 2013, les programmes et droits de diffusions concernent principalement la société TF1 SA pour un montant de 352 millions d'euros (contre 468 millions d'euros en 2012) et le GIE AD pour un montant de 819 millions d'euros (contre 728 millions d'euros en 2012).

Les engagements sur les droits de retransmissions sportives concernent principalement les sociétés TF1 SA et TF1 DS : 275 millions d'euros en 2013 contre 187 millions d'euros en 2012.

4.2. Avances et acomptes versés sur commandes

(en millions d'euros)

	31/12/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	500	(26)	474	489	(9)	480

4.3. Clients / actif d'impôts / autres créances courantes

(en millions d'euros)

	31/12/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients, factures à établir)	6 839	(634)	6 205	6 979	(615)	6 364
Actif d'impôts courants (créances fiscales)	199	(2)	197	186	(2)	184
Autres créances et comptes de régularisation :						
• Autres créances opérationnelles (personnel, organismes sociaux, Etat et autres créances)	1 235	(93)	1 142	1 311	(83)	1 228
• Créances diverses	718	(85)	633	747	(91)	656
• Paiements d'avance	175		175	202		202
TOTAL AUTRES CREANCES COURANTES	2 128	(178)	1 950	2 260	(174)	2 086
TOTAL	9 166	(814)	8 352	9 425	(791)	8 634

Répartition des créances clients nettes entre encours non échus et encours échus (échancier de paiement) 31/12/2013 et 31/12/2012

(en millions d'euros)

	Encours non échus	Encours échus			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés	4 608	1 280	292	659	6 839
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(23)	(62)	(85)	(464)	(634)
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 31/12/2013	4 585	1 218	207	195^(a)	6 205
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2012	4 758	1 223	199	184	6 364

(a) Dont : Colas 66 millions d'euros, Bouygues Construction 82 millions d'euros.

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire : TVA récupérable / compensation avec dettes fournisseurs, etc.

4.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)

	31/12/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie active						
Disponibilités	1 433		1 433 ^(a)	1 532		1 532
Équivalents de trésorerie	2 139	(2)	2 137 ^(b)	2 958	(3)	2 955
TOTAL	3 572	(2)	3 570	4 490	(3)	4 487

(a) Dont Bouygues SA dépôts à terme inférieurs à 3 mois : 200 millions d'euros.

(b) Les équivalents de trésorerie sont détenus pour 1 991 millions d'euros par Bouygues SA.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang. Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire. Ils sont valorisés à leur juste valeur.

L'intégralité des placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est disponible à fin 2013.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants par devise au 31 décembre :

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise (en millions d'euros)	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar US	Autres devises	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Disponibilités	634	183	24	76	98	418	1 433	1 532
Equivalents de trésorerie	2 133		1			3	2 137	2 955
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(191)	(5)	(2)	(12)		(153)	(363)	(189)
TOTAL 31/12/2013	2 576	178	23	64	98	268	3 207	4 298
Total 31/12/2012	3 610	133	29	51	61	414	4 298	

4.5. Analyse des amortissements et dépréciations d'actif, provisions au passif et au compte de résultat

(en millions d'euros)

	31/12/2012	Change	Dotations et reprises opérationnelles				Autres flux ^(a)	31/12/2013
			Amortissements	Dépréciations et provisions	Reprises non utilisées	Autres dépréciations et autres provisions		
Amortissements, dépréciations sur immobilisations corporelles, incorporelles	(12 409)	107	(1 413)		1	(8)	1 093	(12 629)
Dépréciations goodwill	(69)			(12)			1	(80)
Dépréciations des participations non consolidées	(153)	1				(5)	(10)	(167)
Dépréciations autres actifs financiers non courants	(134)	1				(1 419) ^(b)	17	(1 535)
Dépréciations stocks	(300)			(13)	19		(4)	(298)
Dépréciations créances clients et comptes rattachés	(615)	5		(119)	85		10	(634)
Dépréciations valeurs mobilières de placement	(3)						1	(2)
Dépréciations autres actifs courants	(185)			(31)	15		(3)	(204)
TOTAL ACTIF	(13 868)	114	(1 413)	(175)	120	(1 432)	1 105	(15 549)
Provisions courantes et non courantes	(2 976)	38		(337)	314	(10)	2	(2 969)
TOTAL PASSIF	(2 976)	38		(337)	314	(10)	2	(2 969)

(a) Reprises sur cessions, changement de périmètre.

(b) Dont dépréciation de l'actif net Alstom : (1 404) millions d'euros.

4.6. Autres actifs financiers courants

(en millions d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Instruments financiers de couverture des dettes financières	13	24
Autres actifs financiers (créances financières à - 1 an / instruments financiers sur BFR, etc.)	16	10
TOTAL	29	34

NOTE 5 - INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

5.1. Capital de Bouygues SA (en euros)

Au 31 décembre 2013, le capital social de Bouygues SA est constitué de 319 264 996 actions de un euro, dont l'évolution sur l'année 2013 a été la suivante :

	31/12/2012	Variation 2013		31/12/2013
		Réduction	Augmentation	
Actions	324 232 374	(5 074 906)	107 528	319 264 996
NOMBRE DE TITRES	324 232 374	(5 074 906)	107 528	319 264 996
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	324 232 374	(5 074 906)	107 528	319 264 996

5.2. Part Groupe et participations ne donnant pas le contrôle : détail par nature au 31/12/2013

(en millions d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions auto-contrôles	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total 2013
Part Groupe	319	888	3 054		3 132		(239)	7 154
Participations ne donnant pas le contrôle			3		1 526		1	1 530
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	319	888	3 057		4 658		(238)^(a)	8 684

(a) Solde cumulé à fin 2013 des opérations affectées en capitaux propres.

5.3. Analyse de la rubrique des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (variation en part Groupe)

(en millions d'euros)	Renvoi	Exercice 2013 Part Groupe	Exercice 2012 Part Groupe
Réserve de conversion	5.3.1	(11)	12
Réserve de variation de juste valeur (instruments financiers)	5.3.2	20	5
Réserve des écarts actuariels	5.3.3	(12)	(78)
Impôts sur les opérations en capitaux propres			32
Quote-part des retraitements sur mises en équivalence		(38)	(57)
SOUS-TOTAL		(41)	(86)
		Participations ne donnant pas le contrôle	Participations ne donnant pas le contrôle
Autres produits et charges sur participations ne donnant pas le contrôle		(7)	(3)
TOTAL		(48)	(89)

5.3.1. Réserve de conversion

Principaux écarts de conversion au 31 décembre déterminés sur les états financiers consolidés des sociétés étrangères exprimés en devise (filiales intégrées et mises en équivalence) :

	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
US dollar	(10)	(15)	(25)
Dollar canadien	32	(32)	
Dollar australien	9	(10)	(1)
Livre sterling	(4)	(2)	(6)
Bath thaïlandais	6	(5)	1
Rand	2	62	64
Franc suisse	8	(1)	7
Couronne tchèque	8	(5)	3
Kuna (Croatie)	4	(1)	3
Zloty polonais	4		4
Divers	35	(69)	(34)
TOTAL	94	(78)^(b)	16^(a)

(a) Y compris variations de change cumulées issues des entités associées : (37) millions d'euros au titre d'Alstom.

(b) Répartition : filiales intégrées (11) millions d'euros, filiales mises en équivalence (67) millions d'euros.

5.3.2. Réserve de juste valeur (part Groupe)

Réserve incluant les variations sur appréciation des instruments financiers et autres actifs financiers (juste valeur sur instruments financiers de couverture et titres disponibles à la vente).

(en millions d'euros)	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
Variation brute (sociétés intégrées)	(11)	20	9

Principalement : instruments financiers de couverture de flux futurs, de change et variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente.

5.3.3. Réserve d'écarts actuariels sur avantages du personnel (IAS19) (part Groupe)

(en millions d'euros)	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
Variation brute (sociétés intégrées)	(51)	(12) ^(a)	(63)

(a) Impact taux ibox A10+ 3,24 % au 31/12/13 contre 3,30 % au 31/12/2012 et fonds de pension sur filiales anglo-saxonnes.

5.4. Analyse de la rubrique "Autres opérations avec les actionnaires " (part Groupe)

L'impact sur les capitaux propres consolidés des paiements fondés sur des actions (IFRS 2) est le suivant :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012	(contrepartie de la charge affectée au compte de résultat)
Stock-options TF1 et Bouygues SA			
Affectation aux réserves :			
• TF1	1	1	
• Bouygues SA	5	10	Charge 2013 calculée selon plans octroyés depuis avril 2009
CHARGE GROUPE	6	11	
Opération d'actionnariat salarié			
• Opération Bouygues Confiance 6		4	Coût de l'avantage octroyé aux salariés
TOTAL	6	15	

5.5. Analyse des rubriques "Acquisitions / cessions sans pertes de contrôle" et "Autres variations"

La variation des acquisitions / cessions sans perte de contrôle et des autres opérations de (20) millions d'euros (part Groupe (27) millions d'euros ; participations ne donnant pas le contrôle + 7 millions d'euros) correspond principalement à la quote-part du Groupe dans les opérations diverses enregistrées en capitaux propres par Alstom pour (25) millions d'euros.

NOTE 6 - PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1. Provisions non courantes

(en millions d'euros)

	Avantages au personnel à long terme ^(a)	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^(b)	Garanties données ^(c)	Autres provisions non courantes ^(d)	Total
31/12/2011	480	360	382	643	1 865
Flux 2012					
Ecart de conversion	1	1		1	3
Changements de périmètre	20	(3)	2	5	24
Dotations	59	86	110	255	510
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(22)	(107)	(101)	(128)	(358) ^(e)
Gains et pertes actuariels	83				83
Virements de rubriques et divers	7		(5)	44	46
31/12/2012	628	337	388	820	2 173
Flux 2013					
Ecart de conversion	(3)		(1)	(7)	(11)
Changements de périmètre		2	(3)	(2)	(3)
Dotations	40	101	111	181	433
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(27)	(116)	(109)	(172)	(424) ^(f)
Gains et pertes actuariels	14				14
Virements de rubriques et divers	(2)	7	(7)	(4)	(6)
31/12/2013	650	331	379	816	2 176

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management.

(a) Avantages au personnel à long terme (cf. note 19.1)	650	dont principaux métiers concernés :	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	442	Bouygues Construction	181
Médailles du travail	139	Colas	358
Autres avantages au personnel long terme	69	TF1	29
		Bouygues Telecom	49
(b) Litiges et contentieux	331	Bouygues Construction	173
Provisions sur litiges clients	158	Bouygues Immobilier.....	47
Réclamations sous-traitants	29	Colas	91
Autres litiges personnel et divers	144		
(c) Garanties données	379	Bouygues Construction	296
Provisions garanties données	292	Bouygues Immobilier.....	33
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	87	Colas	50
(d) Autres provisions non courantes	816	Bouygues Construction	238
Risques liés aux contrôles administratifs divers	229	Colas	300
Provisions risques divers étranger	76	Bouygues Telecom	191
Provisions filiales et participations	63		
Démantèlement et remise en état des sites	241		
Autres provisions non courantes	207		
(e) Dont reprises de provisions non utilisées en 2012.....	(183)		
(f) Dont reprises de provisions non utilisées en 2013.....	(180)		

6.2. Provisions courantes

Provisions liées au cycle d'exploitation (voir note 2) :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^(e)	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^(b)	Autres provisions courantes ^(a)	Total
31/12/2011	56	289	205	281	831
Flux 2012					
Ecarts de conversion		1	(2)	(3)	(4)
Changements de périmètre	(1)	1	1	(1)	
Dotations	28	161	80	110	379
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(31)	(153)	(106)	(118)	(408) ^(c)
Virements de rubriques et divers	4	(7)	(2)	10	5
31/12/2012	56	292	176	279	803
Flux 2013					
Ecarts de conversion	(1)	(5)	(11)	(10)	(27)
Changements de périmètre	3			(5)	(2)
Dotations	26	175	102	95	398
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(29)	(140)	(92)	(113)	(374) ^(d)
Virements de rubriques et divers		8	(1)	(12)	(5)
31/12/2013	55	330	174	234	793

(a) Autres provisions courantes dont :

Charges de réassurance	5
Litiges clients (courant) et garanties de passif (TF1) ..	30
Fidélisation clients (Bouygues Telecom)	10
Remise en état des sites (courant)	7
Provisions courantes diverses	182

dont principaux métiers concernés :

Bouygues Construction	76
Bouygues Immobilier	30
Colas	59
TF1	30

(b) Provisions concernant l'activité construction : Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel.

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

(c) dont reprises de provisions non utilisées en 2012... (163)

(d) dont reprises de provisions non utilisées en 2013... (138)

(e) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

NOTE 7 - ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COURANT

7.1. Actif d'impôt différé non courant

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
Impôts différés actif			
Bouygues Construction	94	(9)	85
Bouygues Immobilier	21	4	25
Colas	149	1	150
TF1	11	(11)	
Bouygues Telecom			
Bouygues SA & autres	(3)	(6)	(9)
TOTAL	272	(21)	251

Actif d'impôt différé provenant pour l'essentiel :

- Des décalages fiscaux temporaires (provisions temporairement non déductibles fiscalement ...),
- Des déficits fiscaux ayant une réelle probabilité de récupération.

7.2. Passif d'impôt différé non courant

(en millions d'euros)	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
Impôts différés passif	170	1	171 ^(a)
TOTAL	170	1	171

(a) Dont : Colas 91 millions d'euros et Bouygues Telecom 61 millions d'euros.

7.3. Répartition des impôts différés nets par métier

(en millions d'euros) Nature des impôts différés nets par métier	Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2012	Variation périmètre	Variation change	Flux 2013		Autres ^(a)	Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2013
				Produits	Charges		
A - Défis fiscaux							
Bouygues Construction	4				(1)		3
Bouygues Immobilier							
Colas	3			5			8
TF1	4				(3)		1
SOUS-TOTAL	11			5	(4)		12
B - Différences temporaires							
Bouygues Construction	84				(6)		78
Bouygues Immobilier	19			4			23
Colas	48	(1)	(2)	7		(2)	50
TF1	(3)	1			(6)	(2)	(10)
Bouygues Telecom	(51)				(10)		(61)
Bouygues SA & autres	(6)				(6)		(12)
SOUS-TOTAL	91		(2)	11	(28)	(4)	68
TOTAL	102		(2)	16	(32)	(4)	80^(b)

(a) Essentiellement impôt différé sur variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages du personnel.

(b) Détermination de l'impôt différé net :

- impôts différés actif : 251
- impôts différés passif : (171)

80

• principales sources d'impôts différés par nature :

	31/12/2013	31/12/2012
- impôts différés actif sur avantages au personnel (principalement IFC),	173	170
- impôts différés actif sur provisions fiscalement non déductibles temporairement,	95	99
- provisions réglementées,	(92)	(93)
- autres.	(96)	(74)
	80	102

7.4. Délai de récupération des impôts différés actif

31/12/2013 (en millions d'euros)	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Délai de récupération estimé des impôts différés actif	135	70	46 ^(a)	251

(a) Colas principalement (principalement impôts différés actif sur avantages au personnel et déficits fiscaux).

7.5. Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôts différés sont non comptabilisés à fin 2013. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux qui pour la France ne concernent que les sociétés non intégrées dans le régime d'intégration fiscale de Bouygues SA.

(en millions d'euros)	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
Bouygues Construction	125	(22)	103
Bouygues Immobilier	49	(8)	41
Colas	63	11	74
TF1	23	(3)	20
TOTAL	260	(22)	238

NOTE 8 - DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

8.1. Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

(en millions d'euros)	Dettes financières courantes Échéance 2014				Dettes financières non courantes							Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Intérêts cours	1 à 3 mois	4 à 12 mois	Total échéance 2014	1 à 2 ans 2015	2 à 3 ans 2016	3 à 4 ans 2017	4 à 5 ans 2018	5 à 6 ans 2019	6 ans et plus 2020 et plus			
Emprunts obligataires	170		757 ^(a)	927	1 000	600		499	963	3 070	6 132	6 880	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		13	43	56	49	32	232	19	8	67	407	535	
Emprunts issus des locations financement		3	9	12	11	5	4	3	2		25	26	
Emprunts et dettes financières divers		4	10	14	12	15	4	4	4	9	48	61	
TOTAL EMPRUNTS	170	20	819	1 009	1 072	652	240	525	977	3 146	6 612	7 502	
Rappel 31/12/2012	162	14	775	951	850	1 057	887	61	516	4 131	6 612	7 502	

(a) Concerne un emprunt obligataire remboursable en octobre 2014.

La liste des emprunts obligataires émis par Bouygues est la suivante (pour chacune des souches, il est précisé le cours de cotation en % de la valeur nominale coupon couru) :

ISIN	Date d'émission	Date d'échéance	Montant nominal à l'échéance	Coupon	Dernière cotation connue en % du nominal coupon couru (*)
FR0010126904	29/10/2004	29/10/2014	758	4,375%	103,0050
FR0010633974	03/07/2008	03/07/2015	1 000	6,125%	107,8305
FR0010326975	24/05/2006	24/05/2016	600	4,750%	108,7940
FR0010853226	12/02/2010	12/02/2018	500	4,000%	109,3250
FR0010957662	29/10/2010	29/10/2019	1 000	3,641%	107,7885
FR0010212852	22/07/2005	22/07/2020	1 000	4,250%	112,2850
FR0011193515	09/02/2012	09/02/2022	800	4,500%	112,4135
FR0011332196	02/10/2012	01/01/2023	700	3,625%	105,3590
FR0010379255	06/10/2006	06/10/2026	595	5,500%	106,8565
Total			6 953		

(*) source : Reuters

Répartition de la dette sur locations financement par métier (incluse en dettes financières)	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total
(en millions d'euros)						
Long terme clôture 31/12/2013	4	20	1			25
Court terme clôture 31/12/2013		9	3			12
Long terme ouverture 31/12/2012		20	6			26
Court terme ouverture 31/12/2012	1	11	4			16

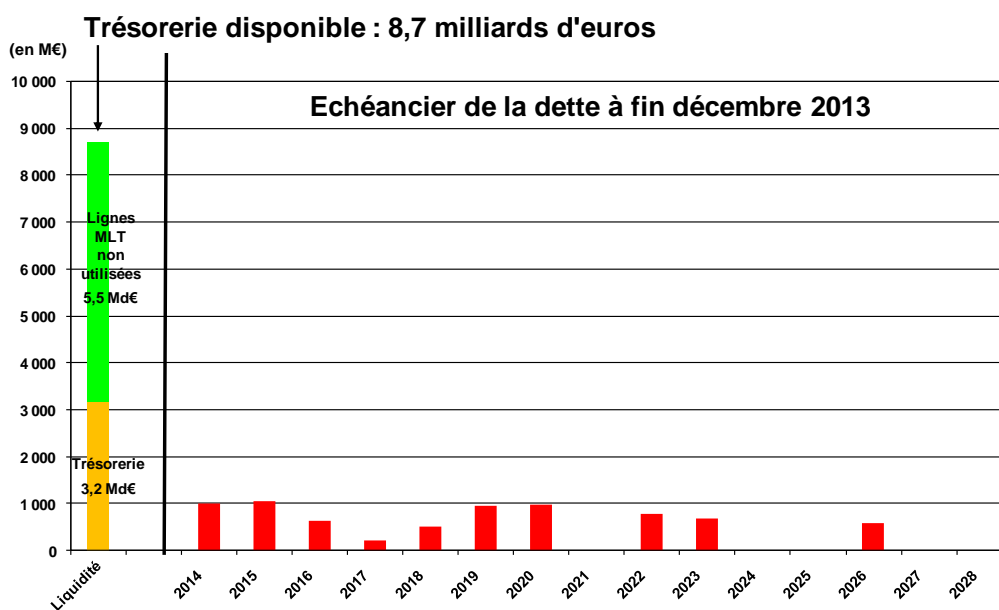
8.2. Lignes de crédit confirmées et utilisées

Description (en millions d'euros)	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	927	3 062	3 070	7 059	927	3 062	3 070	7 059
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit ^(a)	375	5 492	112	5 979	56	340	67	463
Emprunts issus des locations financement	12	25		37	12	25		37
Emprunts et dettes financières divers	14	39	9	62	14	39	9	62
TOTAL DES LIGNES DE CREDIT	1 328	8 618	3 191	13 137	1 009	3 466	3 146	7 621

(a) Lignes de crédit confirmées et non utilisées : 5 516.

8.3. Liquidités au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, la trésorerie disponible s'élève à 3 194 millions d'euros (y compris -13 millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 5 516 millions d'euros de lignes bancaires confirmées et non utilisées.



Les emprunts obligataires à échéance 2015, 2016, 2018, 2019, 2022, 2023 et 2026 comportent une clause de "change of control" (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant financier*, ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

8.4. Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

(en pourcentage)	31/12/2013	31/12/2012
Dettes à taux fixé (a)	94	94
Dettes à taux variable	6	6

(a) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

8.5. Risque de taux

Au 31 décembre 2013, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)	(732)	(6 889)	(7 621)
Actifs financiers (trésorerie nette) ^(a)	3 194		3 194
Position nette avant gestion	2 462	(6 889)	(4 427)
Couverture de taux	310	(310)	
Position nette après gestion	2 772	(7 199)	(4 427)
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités ^(b)	(878)		
Position nette après gestion et correctif	1 894		

(a) Y compris -13 millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net.

(b) Colas : l'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation des taux d'intérêt. Il correspond à la différence entre la trésorerie financière moyenne de l'année et la position nette comptable à fin décembre.

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêts à court terme sur la position nette après gestion et correctif ci-avant engendrerait une diminution du coût de l'endettement financier net de 19 millions d'euros en année pleine.

8.6. Répartition de la dette financière court terme et long terme par devise

<i>(en millions d'euros)</i>	Zone Europe						Total
	Euro	Livre sterling	Autres devises	Dollar US	Dollar HKD	Autres devises	
Long terme 31/12/2013	5 837	659	8	58	19	31	6 612
Court terme 31/12/2013	964	9	1	25	1	9	1 009
Long terme 31/12/2012	6 712	666	7	51	24	42	7 502
Court terme 31/12/2012	902	12	14	8	1	14	951

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 16.

Le détail des sûretés réelles et nantissements donnés par le Groupe figure en note 18.1 (répartition par métier).

NOTE 9 - PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1. Variations de l'endettement net

(en millions d'euros)

	31/12/2012	Flux 2013	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 487	(917)	3 570
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(189)	(174)	(363)
TRESORERIE NETTE	4 298	(1 091)	3 207^(a)
Dettes financières non courantes	(7 502)	890	(6 612)
Dettes financières courantes	(951)	(58)	(1 009)
Instruments financiers nets	(17)	4	(13)
ENDETTEMENT BRUT	(8 470)	836	(7 634)
ENDETTEMENT NET (PASSIF)	(4 172)	(255)	(4 427)

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2013 (flux nets + flux non monétaires).

9.2. Principales opérations sur endettement net de l'exercice 2013

ENDETTEMENT NET AU 31/12/2012	(4 172)
Acquisitions / cessions, y compris variation de périmètre et autres incidences sur capitaux propres	(103)
Dividendes versés	(591)
Opérations sur capital Bouygues SA (note 5.1)	(71)
Exploitation	610
Autres ^(a)	(100)
ENDETTEMENT NET AU 31/12/2013	(4 427)

(a) Dont :

- Eurosport international : trésorerie nette au 31 décembre 2013 reclassée en "actifs détenus en vue de la vente" (67)
- Licence 4G (intérêts capitalisés jusqu'au 1^{er} octobre 2013) (33)

NOTE 10 - PASSIF COURANT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Avances et acomptes reçus ^(a)	1 348	1 449
Dettes financières courantes ^(b)	1 009	951
Impôts courants	121	82
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs, effets à payer)	6 805	6 925
Provisions courantes ^(c)	793	803
Autres passifs courants, comptes de régularisation et assimilés		
• Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État)	2 527	2 529
• Produits différés	1 673	1 859
• Autres dettes non financières	1 820	1 984
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	363	189
Instruments financiers passif	26	41
Autres passifs financiers courants	10	19
TOTAL	16 495	16 831

(a) Le poste « avances et acomptes reçus » comprend à hauteur de 284 millions d'euros au 31 décembre 2013 des avances reçues de la part de clients à la signature de l'acte de vente de programme immobilier en état futur d'achèvement.

Ces sommes, non restituables, sont utilisées pour financer l'avancement des projets et ont été pour la quasi-totalité dépensées au 31 décembre 2013.

(b) Cf. analyse en note 8 : Dettes financières non courantes et courantes.

(c) Cf. analyse en note 6.2 : Provisions courantes.

NOTE 11 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

11.1. Analyse par rubrique

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Ventes	3 303	3 476
Prestations de services	11 406	11 838
Contrats de construction	18 636	18 233
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 345	33 547
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	96	107
TOTAL ACTIVITE	33 441	33 654

Il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif au titre de l'exercice 2013.

Bilan consolidé : informations relatives aux contrats de construction

<i>(en millions d'euros)</i>	Bouygues Construction	Colas	Total
Travaux à refacter	493	424	917
Retenues de garantie	148	101	249
Travaux facturés d'avance	(1 267)	(297)	(1 564)
Avances reçues	(632)	(258)	(890)

11.2. Analyse par activité

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires 2013				Chiffre d'affaires 2012			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	5 746	5 082	10 828	32	5 414	4 987	10 401	31
Immobilier	2 409	100	2 509	8	2 263	133	2 396	7
Routes	7 324	5 614	12 938	39	7 287	5 669	12 956	39
Médias	1 990	427	2 417	7	2 129	446	2 575	8
Télécoms	4 644		4 644	14	5 208		5 208	15
Bouygues SA et autres	5	4	9		7	4	11	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	22 118	11 227	33 345	100	22 308	11 239	33 547	100

11.3. Analyse par zone géographique

L'analyse est faite en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires 2013		Chiffre d'affaires 2012	
	Total	%	Total	%
France	22 118	66	22 308	66
Union européenne (28 membres)	3 485	11	3 574	11
Autres pays européens	1 199	3	1 150	3
Afrique	1 319	4	1 280	4
Moyen-Orient	191	1	203	1
Amérique du nord	2 695	8	2 827	8
Amérique centrale et du sud	205	1	223	1
Asie-Pacifique	1 788	5	1 710	5
Océanie	345	1	272	1
TOTAL	33 345	100	33 547	100

11.4. Répartition, selon nature de marchés, entre la France et l'international

(en pourcentage)

	2013			2012		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics (a)	34	59	42	31	61	41
Marchés privés	66	41	58	69	39	59

(a) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'étranger.

NOTE 12 - RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires	33 345	33 547
Autres produits de l'activité	96	107
Consommations externes	(23 203)	(23 575)
Charges de personnel	(7 064)	(7 062)
Impôts et taxes	(642)	(664)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		
• Dotations nettes aux amortissements (*)	(1 413)	(1 462)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations (*)	(512)	(521)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière	54	189
Autres produits d'exploitation		
• Reprises de provisions non utilisées (*)	434	447
• Autres produits divers	910	883
Autres charges d'exploitation	(661)	(603)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (*)	1 344	1 286
Autres produits opérationnels (b)		34
Autres charges opérationnelles (a)	(91)	(200)
RESULTAT OPERATIONNEL	1 253	1 120

(*) Rubriques incluses dans le calcul de l'EBITDA.

Voir note 16 pour répartition par métier.

(a) **2013**

Bouygues Telecom : poursuite des mesures d'adaptation (80) millions d'euros

Colas : charges liées à la réorganisation de l'activité en France métropolitaine (11) millions d'euros.

2012

TF1 : impact du plan d'optimisation phase II pour (48) millions d'euros.

Bouygues Telecom : impact du plan d'adaptation pour (152) millions d'euros.

(b) **2012**

Bouygues Telecom : plus-values de cession d'immobilisations et de titres (cf. note 1)

NOTE 13 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

13.1. Analyse du coût de l'endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Charges financières	(364)	(352)
dont		
Charges d'intérêts sur endettement	(336)	(317)
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(24)	(27)
Charges d'intérêts sur locations financement	(1)	(2)
Impacts négatifs des instruments financiers	(3)	(6)
Produits financiers	55	62
dont		
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	37	43
Revenus et plus-values sur cessions d'éléments de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	18	19
TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(309)	(290)

Les charges d'intérêts sur endettement sont présentées nettes des charges financières capitalisées (cf. note 9.2) selon la norme IAS 23, relatives à l'acquisition des licences 4G (autorisation d'utilisation de fréquences mises en service au 1^{er} octobre 2013).

13.2. Autres produits / charges financières

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Autres produits financiers	70	63
Autres charges financières	(96)	(52)
TOTAL AUTRES PRODUITS/(CHARGES FINANCIERES)	(26)	11

Les autres produits et charges incluent les plus ou moins values sur titres non consolidés / la rémunération des investisseurs sur fonds appelés (immobilier d'entreprise) / les commissions d'engagements / les variations de juste valeur sur les "Autres actifs financiers courants" et divers sur la période.

La variation 2012 / 2013 de (37) millions d'euros s'explique notamment par :

- la baisse de produits financiers de (6) millions d'euros suite au réajustement à la juste valeur des titres du groupe AB enregistré en 2012
- diverses dépréciations (mises de fonds, comptes courants notamment) pour (20) millions d'euros.

NOTE 14 - CHARGE D'IMPÔT

14.1. Analyse de la charge nette d'impôt

(en millions d'euros)

	2013			2012		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(234)	(117)	(351)	(237)	(83)	(320)
Impositions différés passif	(5)	2	(3)	(6)	(3)	(9)
Impositions différés actif	(9)	(4)	(13)	7	(8)	(1)
TOTAL	(248)	(119)	(367)	(236)	(94)	(330)

Voir note 16 pour répartition par métier.

14.2. Rapprochement entre taux d'impôt théorique et réel sur compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charge de l'exercice sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	2013	2012
RESULTAT NET (100%)	(648)	728
Neutralisation		
Charge d'impôt	(367)	(330)
Résultat des activités arrêtés ou détenues en vue de la vente	Néant	Néant
Résultat des entités associées et perte de dilution	1 199	(217)
RESULTAT DES ACTIVITES INTEGRÉES POURSUIVIES AVANT IMPÔTS	918	841
Taux d'imposition théorique en France	38,00%	36,10%
Effets liés à la non reconnaissance des reports déficitaires (création, utilisation)	2,77%	4,23%
Effets des différences permanentes	1,39%	(2,40%)
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	(0,38%)	1,33%
Ecarts de taux d'imposition, plus-values à long terme, impositions étrangères	(1,79%)	(0,02%)
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	39,99%	39,24%

L'évolution du taux effectif d'imposition entre 2012 et 2013 s'explique principalement par l'impact des nouvelles mesures fiscales votées en France (principalement taxe de 3% sur les distributions de dividendes, ...).

NOTE 15 - RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

15.1. Résultat net des activités poursuivies

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à (648) millions d'euros au titre de l'exercice 2013 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Résultat net des activités poursuivies	(648)	728
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(109)	(95)
PART DU GROUPE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(757)	633

15.2. Résultat net des activités poursuivies (et résultat dilué par action)

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en ramenant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2013 (à l'exclusion du nombre moyen des actions détenues ordinaires achetées à titre d'autocontrôle).

	2013	2012
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	(757)	633
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	319 179 297	315 649 354
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES EN EUROS PAR ACTION	(2,37)	2,00

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (options de souscription d'actions potentiellement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice).

	2013	2012
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	(757)	633
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	319 179 297	315 649 354
Ajustement lié à l'effet dilutif des options sur les actions	402 024	96 044
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE EN EUROS PAR ACTION	(2,37)	2,00

NOTE 16 - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après est présentée comme suit :

1. Analyse par activité (UGT) : BTP (Bouygues Construction) ; Immobilier (Bouygues Immobilier) ; Routes (Colas) ; Médias (TF1) ; Télécoms (Bouygues Telecom) ; Bouygues SA et autres.

2. Analyse par zone géographique : France et DOM, Union européenne, Autres pays européens, Afrique, Asie-Pacifique-Océanie, Amériques et Moyen-Orient (il s'agit des zones géographiques où les immobilisations sont présentes au 31 décembre).

Les cessions internes entre les différentes activités se réalisent en règle générale aux conditions de marché.

L'information sur le chiffre d'affaires par zone géographique figure en note 11.3.

Les secteurs opérationnels par activité correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel du Groupe et aucun regroupement n'a été effectué. Cette information est utilisée aux fins d'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de leur performance.

Les données des secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Le secteur Bouygues SA et autres présenté regroupe les contributions des entités *holding corporate* et des entités dédiées au financement centralisé du Groupe.

16.1. Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)

	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2013	
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	11 111	2 510	13 049	2 470	4 664	119	33 923
Chiffre d'affaires inter-activités	(283)	(1)	(111)	(53)	(20)	(110)	(578)
CHIFFRE D'AFFAIRES SUR CLIENTS EXTERNES	10 828	2 509	12 938	2 417	4 644	9	33 345
Dotations nettes aux amortissements	(192)	(7)	(417)	(67)	(725)	(5)	(1 413)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(265)	(32)	(125)	(37)	(51)	(2)	(512)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	435	178	417	223	125	(34)	1 344
Autres produits opérationnels							
Autres charges opérationnelles			(11)		(80)		(91)
RESULTAT OPERATIONNEL	435	178	406	223	45	(34)	1 253
Coût de l'endettement financier net	20		(26)		(4)	(299)	(309)
Charge d'impôt	(162)	(61)	(127)	(73)	(18)	74	(367)
Quote-part du résultat net des entités associées	(11)	(3)	64	1	(2)	156 ^(a)	205
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	278	102	315	152	13	(1 508)^(c)	(648)
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
RESULTAT NET	278	102	315	152	13	(1 508)	(648)
RESULTAT PART DU GROUPE	277	101	301	60	11	(1 507)	(757)
Bilan							
Immobilisations corporelles	597	21	2 341	190	3 028	142	6 319
Immobilisations incorporelles	44	17	91	108	1 566	52	1 878
Goodwill	413		1 167	1 051	2 648	1	5 280
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	62	24	156			9	251
Entités associées	69		123	82	14	3 098 ^(b)	3 386
Autres actifs financiers non courants	303	12	189	18	13	35	570
Trésorerie et équivalents de trésorerie	654	106	506	46	16	2 242	3 570
Autres actifs							13 050
TOTAL ACTIF							34 304
Dettes financières non courantes	461	6	231	1	792	5 121	6 612
Provisions non courantes	888	108	799	43	253	85	2 176
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	5	2	91	9	61	3	171
Dettes financières courantes	9	4	61	2	3	930	1 009
Autres passifs							24 336
TOTAL PASSIF							34 304
Endettement net^(d)	3 006	271	39	188	(783)	(7 148)	(4 427)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	630	181	831	261	785	54	2 742
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	159	10	296	39	752	22	1 278
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	(1)	1	97	(10)		(1)	86
Autres indicateurs							
EBITDA	668	191	823	300	880	(27)	2 835
Cash flow libre^(e)	329	110	382	149	11	(193)	788

(a) Dont Alstom 153 millions d'euros.

(b) Dont Alstom pour 3 079 millions d'euros.

(c) Dont Alstom : dépréciation de l'actif net (1 404) millions d'euros.

(d) Contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres).

(e) Corrigé de la licence 4G pour 33 millions d'euros, le cash-flow libre retraité est de 821 millions d'euros pour l'exercice 2013.

16.2. Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2012
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires total	10 640	2 396	13 036	2 621	5 226	123 34 042
Chiffre d'affaires inter-activités	(239)		(80)	(46)	(18)	(112) (495)
CHIFFRE D'AFFAIRES SUR CLIENTS EXTERNES	10 401	2 396	12 956	2 575	5 208	11 33 547
Dotations nettes aux amortissements	(212)	(5)	(457)	(72)	(713)	(3) (1 462)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(278)	(23)	(109)	(13)	(92)	(6) (521)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	364	179	406	258	122	(43) 1 286
Autres produits opérationnels					34	34
Autres charges opérationnelles				(48)	(152)	(200)
RESULTAT OPERATIONNEL	364	179	406	210	4	(43) 1 120
Coût de l'endettement financier net	16	1	(24)		(4)	(279) (290)
Charge d'impôt	(129)	(61)	(137)	(71)	(2)	70 (330)
Quote-part du résultat net des entités associées	(6)	(2)	59	(6)	(4)	176 ^(a) 217
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	262	110	310	139	(16)	(77) 728
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente						
RESULTAT NET	262	110	310	139	(16)	(77) 728
RESULTAT PART DU GROUPE	267	107	291	59	(14)	(77) 633
Bilan						
Immobilisations corporelles	629	18	2 467	217	2 975	145 6 451
Immobilisations incorporelles	48	11	90	128	1 576	33 1 886
Goodwill	421		1 099	1 458	2 669	1 5 648
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	69	20	157	11		15 272
Entités associées	75		588	161	13	4 498 ^(b) 5 335
Autres actifs financiers non courants	304	19	195	16	13	31 578
Trésorerie et équivalents de trésorerie	750	82	431	37	41	3 146 4 487
Autres actifs						12 097
TOTAL ACTIF						36 754
Dettes financières non courantes	87	14	258	13	250	6 880 7 502
Provisions non courantes	884	99	821	42	237	90 2 173
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	6	2	98	10	51	3 170
Dettes financières courantes	8	12	50	4	4	873 951
Autres passifs						25 958
TOTAL PASSIF						36 754
Endettement net ^(c)	3 093	358	(170)	237	(650)	(7 040) (4 172)
Tableau des flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement	599	180	884	277	786	51 2 777
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	159	13	345	45	1 358	32 1 952
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	18	1	59	9	8	(1) 94
Autres indicateurs						
EBITDA	614	186	832	318	908	(36) 2 822
Cash flow libre ^(d)	327	107	378	161	(578)	(190) 205

(a) Dont Alstom : 172 millions d'euros.

(b) Dont Alstom pour 4 480 millions d'euros.

(c) Contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres).

(d) Corrigé de l'acquisition de la licence 4G pour 726 millions d'euros et des produits de cession des pylônes et data centers pour 207 millions d'euros, le cash-flow libre retraité est de 724 millions d'euros pour l'exercice 2012.

16.3. Analyse sectorielle par zone géographique

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
Bilan								31/12/2013
Immobilisations corporelles ^(a)	5 002	303	106	180	171	554	3	6 319
Immobilisations incorporelles	1 816	24	0	12	6	20	-	1 878
Tableau des flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 127	39	24	76	46	74	1	1 387

(a) Y compris contrats de locations financement.

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
Bilan								31/12/2012
Immobilisations corporelles ^(a)	4 918	314	130	189	203	689	8	6 451
Immobilisations incorporelles	1 826	24	1	11	3	21	-	1 886
Tableau des flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	2 020	27	27	58	54	118	3	2 307

(a) Y compris contrats de locations financement.

16.4. Présentation du compte de résultat par destination

(en millions d'euros)

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2013
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	10 828	2 509	12 938	2 417	4 644	9	33 345
Coût des ventes	(9 366)	(2 108)	(11 321)	(1 667)	(3 809)	(11)	(28 282)
MARGE BRUTE	1 462	401	1 617	750	835	(2)	5 063
Coût de recherche et développement	(19)	(1)	(28)	(9)	(14)	(2)	(73)
Charges commerciales	(404)	(158)		(205)	(175)		(942)
Charges administratives	(600)	(64)	(1 172)	(313)	(521)	(26)	(2 696)
Autres produits et charges	(4)					(4)	(8)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	435	178	417	223	125	(34)	1 344

(en millions d'euros)

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2012
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	10 401	2 396	12 956	2 575	5 208	11	33 547
Coût des ventes	(8 960)	(1 982)	(11 364)	(1 748)	(4 287)	(20)	(28 361)
MARGE BRUTE	1 441	414	1 592	827	921	(9)	5 186
Coût de recherche et développement	(17)	(1)	(28)	(6)	(17)	(1)	(70)
Charges commerciales	(388)	(166)		(208)	(165)		(927)
Charges administratives	(671)	(68)	(1 158)	(355)	(617)	(28)	(2 897)
Autres produits et charges	(1)					(5)	(6)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	364	179	406	258	122	(43)	1 286

NOTE 17 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2013, de chaque type de produits utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

17.1. Couverture du risque de taux

17.1.1. Analyse par échéance

Date de l'échéance (en millions d'euros)	En-cours au 31/12/2013			Total	Total en-cours 31/12/2012
	2014	2015 à 2018	Au-delà		
Swaps de taux					
• sur actifs financiers	5	3		8 ^(a)	627
• sur passifs financiers	603	219	91	913 ^(b)	1 070
Caps/floors					
• sur actifs financiers					
• sur passifs financiers		15		15	156

(a) Dont taux payé : taux fixe 8 millions d'euros.

(b) Dont taux payé : taux fixe 913 millions d'euros.

17.1.2. Analyse par métier

(en millions d'euros)	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Swaps de taux							
• sur actifs financiers					8	8	627
• sur passifs financiers	1	312		600		913	1 070
Caps/floors							
• sur actifs financiers							
• sur passifs financiers	15					15	156

Pour les couvertures de taux renouvelables, les montants sont indiqués dans la colonne correspondante à l'échéance la plus lointaine.

17.2. Couverture du risque de change

17.2.1. Analyse par devise d'origine

	31/12/2013 (contre-valeur présentée en millions d'euros)				Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Dollar US	Livre sterling	Franc suisse	Autres		
Achats et ventes à terme						
• achats à terme	293	1	9	253	556	257
• ventes à terme	149	5	33	108	295	454
Swaps de devises						
	54	59	254	355	722	755

17.2.2. Analyse par métier

(en millions d'euros)

	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Achats et ventes à terme							
• achats à terme	277	168	101	10		556	257
• ventes à terme	198	89	8			295	454
Swaps de devises	11		32		679	722	755

17.3. Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2013, la valeur de marché (*net present value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (15) millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de *swaps* de taux permettant de couvrir la dette du Groupe (couverture de juste valeur et couverture de flux de trésorerie) et de la valeur actuelle nette d'opérations à terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- Opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur d'un élément d'endettement net : (12) millions d'euros
- Opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : (3) millions d'euros

En cas de translation de la courbe des taux de +1,00 % (et respectivement -1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à +4 millions d'euros (respectivement (29) millions d'euros).

En cas d'évolution défavorable de 1 % de l'euro par rapport à chacune des autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (29) millions d'euros.

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

NOTE 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette note présente les engagements de garantie, les engagements contractuels divers ; les contrats de location simple figurent en note distincte ci-dessous.
(voir aussi notes 3,4 et 8).

18.1. Engagements de garantie

	31/12/2013	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2012
							A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	120	5	115				24	83	13	115
Avals, cautions et garanties données	96	13	79	4 ^(a)			47	36	13	88
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNES	216	18	194	4			71	119	26	203
Avals, cautions et garanties reçus	4		2	2 ^(b)			2	2		4
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS	4		2	2			2	2		4
SOLDE NET	212	18	(2)	194	2		69	117	26	199

a) *Donnés* : dont 1 million d'euros sur activités détenues en vue de la vente.

b) *Reçus* : dont 2 millions d'euros sur activités détenues en vue de la vente.

Le Groupe est susceptible d'accorder dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties pluriannuelles (de type "garantie décennale") qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors-bilan ; dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

18.2. Engagements contractuels divers

	31/12/2013	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2012
							A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Transport d'images	147			147			57	82	8	165
Maintenance réseau	551				551		130	163	258	603
Autres	814		3	464 ^(a)	344	3	608	175	31	445
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS DONNES	1 512		3	611	895	3	795	420	297	1 213
Transport d'images	147			147			57	82	8	165
Maintenance réseau	551				551		130	163	258	603
Autres	808			464 ^(a)	344		608	169	31	439
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS RECUS	1 506			611	895		795	414	297	1 207
SOLDE NET	6		3			3	6			6

(a) dont 448 millions d'euros liés aux engagements pris dans le cadre des accords avec Discovery (cf. note 18.5.2).

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

18.3. Contrats de location simple

(en millions d'euros)	31/12/2013	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2012
								A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de location simple											
Locations simples données	1 548	46	38	169	104 ^(a)	1 191		188	664	696	1 484
Locations simples reçues	1 548	46	38	169	104 ^(a)	1 191		188	664	696	1 484
Contrats de location simple nets											

(a) Dont 58 millions d'euros concernant les activités détenues en vue de la vente.

Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...). Après réévaluation (augmentation prévisionnelle des loyers), ces montants pour l'essentiel tiennent compte d'un calcul d'actualisation (taux marginal d'endettement).

Bouygues Telecom : les engagements donnés dans le cadre de l'exploitation concernent pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 508 millions d'euros, loyers immobiliers et divers : 133 millions d'euros, loyers des locaux Sequana et Technopôle : 267 millions d'euros, fibre optique et divers : 283 millions d'euros).

18.4. Contrats de location-financement (déjà comptabilisés au passif du bilan)

(en millions d'euros)	31/12/2013	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2012
								A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Location-financement	37	4		28	5 ^(a)			12	23	2	41

(a) Dont 1 million d'euros concernant les activités détenues en vue de la vente.

18.5. Autres engagements

18.5.1. Bouygues Telecom

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98 % à 12 ans et 99.6 % à 15 ans).

Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90 % à 12 ans et 95 % à 15 ans).

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25 % à 4 ans, 60 % à 8 ans et 75 % à 12 ans).

Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM

Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0514 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G.

Le 1^{er} octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G : à fin 2013, 63% de la population était couverte en 4G 2 600, 1 800 ou 800 MHz dans plus de 2 000 villes.

Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, impose à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99 % de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture.

Celle-ci inclût notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.

Autorisation d'exploitation d'un réseau 3G

L'arrêté du 3 décembre 2002 autorisant Bouygues Telecom à établir et exploiter un réseau 3G comprend un certain nombre d'obligations, concernant notamment le calendrier de déploiement et la couverture de la population.

A ce titre, Bouygues Telecom couvre en 3G 96% de la population à fin 2013, au-delà de sa dernière obligation de couverture fixée dans son autorisation à 75% de la population au 12 décembre 2010.

Zones Blanches

La convention signée en 2003 entre les trois opérateurs, l'État, les Collectivités territoriales et l'ARCEP prévoit la couverture de près de 3 000 communes en zones blanches.

Fin 2013, Bouygues Telecom considère que le programme initial de couverture des zones blanches est terminé ; les quelques sites restants étant bloqués par les collectivités concernées, et donc sans visibilité.

Par ailleurs, les opérateurs ont accepté, au-delà de leur engagement initial, de couvrir 364 nouvelles communes.

Ce sont aujourd'hui près de 3200 communes en France qui sont couvertes en 2G.

Accord de partage d'installations de réseaux mobiles 3G

En février 2010, Bouygues Telecom, Orange et SFR ont conclu, sous l'égide de l'ARCEP, un accord de partage d'installations de réseau 3G dans les zones les moins denses du territoire.

Cet accord, qui a été complété au mois de juillet 2010 et juillet 2012 pour prévoir l'arrivée ultérieure de Free Mobile, prévoit notamment la couverture de l'ensemble des communes du programme zones blanches 2G.

Il permettra d'offrir, à terme, une couverture 3G équivalente à la couverture 2G.

18.5.2. TF1

Suite au partenariat conclu en décembre 2012 et aux accords signés le 21 janvier 2014 avec le groupe Discovery Communications, les engagements suivants ont été pris :

Concernant le groupe Eurosport :

- a) Le groupe Discovery Communications s'est engagé à acquérir, dès l'obtention des accords des diverses Autorités de Concurrence, 31 % de la société Eurosport SAS, société mère du groupe Eurosport, et de détenir ainsi 51 % du capital de la société.
- b) Avant la réalisation effective de l'engagement indiqué ci-dessus, TF1 SA, ou l'une de ses filiales, s'est engagée à acquérir 80% du capital d'Eurosport France et à octroyer à Eurosport SAS un droit de rachat des titres Eurosport France exerçable entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2017.
- c) Après la réalisation de l'engagement a) ci-dessus mentionné, TF1 a la possibilité de vendre à Discovery Communications le reste de sa participation dans Eurosport SAS, soit 49% du capital, à l'intérieur de périodes définies entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 septembre 2016.

Concernant les chaînes thématiques payantes :

- d) Le groupe Discovery Communications dispose de la faculté d'acquérir, à compter du 21 décembre 2014 et pendant une durée d'un an, 29 % du capital des chaînes thématiques payantes, et de détenir ainsi 49 % du capital de celle-ci.
-

- e) Après acquisition par le groupe Discovery Communications de 31 % de la société Eurosport SAS (cf. ci-dessus) et dans l'hypothèse où Discovery Communications n'acquerrait pas les 29 % du capital des chaînes thématiques payantes, TF1 pourrait céder à Discovery Communications 15 % du capital des chaînes thématiques payantes, de façon à ce que le groupe Discovery Communications atteigne un pourcentage de détention de 35 %.
-
- f) En cas de désengagement total de TF1 dans le groupe Eurosport, Discovery Communications peut céder à TF1 la totalité de sa participation dans les chaînes thématiques à partir du 21 décembre 2018 pendant une durée d'un an.
-

Les montants présentés dans le tableau des engagements contractuels divers en note 18.2 correspondent aux engagements a), b) et d) évalués sur la base des valeurs d'entreprises au 31 décembre 2013.

Les autres engagements, étant soumis à des conditions non remplies à ce jour, ne sont pas présentés dans ce tableau.

18.6. Actifs et passifs éventuels

Bouygues Telecom

Garantie reçue :

Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Établissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.

Lors de l'acquisition par Bouygues Telecom de la société Azeïde Groupe, le 30 septembre 2013, les cédants ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 12 mois, expirant au 30 septembre 2014.

Garantie donnée :

Lors de la cession de la société EXTENSO le 31 octobre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, la société INNOV8.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu jusqu'au 31 mars 2014, sauf en matière d'impôts où elle expirera 30 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

Lors de la cession de 85 % du capital social de la société FPS Towers le 21 novembre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, Antin Infrastructure Luxembourg X.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant une durée de 18 mois à compter du 21 novembre 2012, ou, selon le cas, à compter de la date de cession des sites cédés postérieurement au 21 novembre 2012, sauf en matière d'impôts où elle expirera 20 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

NOTE 19 - ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION

19.1. Engagements envers le personnel

(en millions d'euros)

31/12/2012 Flux 2013 31/12/2013

Indemnités de fin de carrière (IFC)	424	18	442
Médailles du travail	135	4	139
Autres avantages post-emploi (pensions)	69		69
TOTAL	628	22	650

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2. Engagements envers le personnel, engagements en matière de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) hors médailles du travail

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite.

19.2.1. Régimes à cotisations définies

(en millions d'euros)

2013 2012

Montants comptabilisés en charges	(1 798)	(1 767)
-----------------------------------	---------	---------

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

Information sur les parties liées : cf. note 20.

19.2.2. Régimes à prestations définies

Les pensions concernent notamment le groupe Colas au titre de fonds de pensions situés au Royaume-Uni (gestion indépendante de l'entreprise).

19.2.2.1. Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat (charges opérationnelles)

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2013	2012	2013	2012
Coût des services rendus	1	4	(3)	(5)
Charge d'intérêt sur l'obligation	12	14	5	15
Produit des actifs du régime			(7)	(13)
CHARGE/(PRODUIT) NET COMPTABILISE AU COMPTE DE RESULTAT	13	18	(5)	(3)

Convention de signe :

- Charge nette : signe positif,
- Produit net : signe négatif.

19.2.2.2. Montants comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Valeur actualisée des obligations	448	430	378	352	826	782
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	(6)	(6)	(309)	(283)	(315)	(289)
PASSIF NET COMPTABILISE EN PROVISIONS	442	424	69	69	511	493
Ratio : fonds dédiés/valeur actualisée des obligations			82%	80%		

19.2.2.3. Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2013	2012	2013	2012
OUVERTURE	424	308	69	50
Charges comptabilisées	13	18	(5)	(3)
Variations de périmètre et change	(1)			(1)
Virements de rubriques et autres	(1)	37	(2)	1
Ecart actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	7	61	7	22
CLÔTURE	442	424	69	69

19.2.2.4. Répartition par métier au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total
Charges nettes d'indemnités de fin de carrière ^(a)	3	1	5	1	4	(1)	13
Provisions non courantes (bilan) :							
• indemnités de fin de carrière	148	14	199	28	37	16	442
• pensions	2		67				69

(a) La charge 2013 sur pensions n'est pas significative.

19.2.2.5. Répartition par zone géographique au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Moyen-Orient	Total
Charges nettes d'indemnités de fin de carrière ^(a)	12			1				13
Provisions non courantes (bilan) :								
• indemnités de fin de carrière	433	1		3	2	3		442
• pensions	17	41			10	1		69

(a) La charge 2013 sur pensions n'est pas significative.

19.2.2.6. Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière

	2013	2012
Taux d'actualisation ^(b)	3,24% (iboxx A10+)	3,30% (iboxx A10+)
Table de survie	INSEE	INSEE
Âge de départ en retraite (selon les métiers) :		
• Cadres	62/65 ans	62/65 ans
• Etams/compagnons	62/65 ans	62/63 ans
Augmentation future des salaires (selon activité) ^(a)	1,6 à 3,0%	1,8 à 3,6%

(a) Taux d'inflation inclus.

(b) Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 28 millions d'euros au 31 décembre 2013. Selon les principes comptables Groupe, ces écarts actuariels auraient été comptabilisés directement en capitaux propres.

19.3. Participation au capital

Stock-options

Nombre total d'options pouvant effectivement (juridiquement et économiquement) être exercées : 5 098 507.

Cours de bourse au 31/12/2013 : 27,42 euros

Date d'attribution	Solde au 31/12/2013	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (en €)	Nombre d'options effectivement exerçables
05/06/2007	4 115 179	05/06/2011	05/06/2008	62,63	
31/03/2008	4 134 612	31/03/2012	31/03/2009	42,68	
01/04/2009	4 371 077	01/04/2013	01/04/2010	25,62	4 371 077
30/06/2010	4 020 887	01/07/2014	01/07/2011	34,08	
14/06/2011	2 887 776	14/06/2015	14/06/2012	31,43	
13/06/2012	2 909 720	14/06/2016	14/06/2013	20,11	727 430
26/02/2013	2 766 150	27/02/2017	27/02/2014	22,28	
TOTAL	25 205 401				5 098 507

Pour être effectivement exerçables les options doivent remplir deux conditions :

- 1) Être juridiquement exerçables au 31/12/2013, soit par exercice normal (4 ans après la date d'attribution du plan), soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE.
- 2) Être économiquement exerçables au 31/12/2013 : pour qu'une option soit économiquement exerçable, son prix d'exercice doit être inférieur au cours de clôture au 31/12/2013, soit 27,42 €.

NOTE 20 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1. Informations sur les parties liées

Transactions <i>(en millions d'euros)</i>	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2013	2012	2013	2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Parties liées en amont	3	6	1	1				1
Coentreprises et activités conjointes	41	47	234	213	287	291	125	74
Entités associées	48	39	233	317	91	110	65	41
Autres parties liées	59	67	339	240	131	109	136	69
TOTAL	151	159	807	771	509	510	326	185
Échéances								
• moins d'un an					448	436	324	185
• de un à cinq ans					43	50	2	
• plus de cinq ans					18	24		
dont dépréciation pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					106	102		

Identité des parties liées :

- Parties liées en amont : SCDM (société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues) ;
- Coentreprises et activités conjointes : principalement sociétés de carrières / SEP de travaux / sociétés de promotion immobilière ;
- Entités associées : notamment transactions avec les sociétés concessionnaires et Alstom ;
- Autres parties liées : essentiellement transactions avec des sociétés non consolidées détenues par le Groupe.

20.2. Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction (Bouygues)

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale du Groupe présents au 31 décembre 2013.

Les rémunérations directes s'élèvent à 14 709 421 € dont 7 686 321 € de rémunération de base, 7 023 100 € de rémunération variable payée en 2014 et liée aux performances réalisées en 2013 et 427 209 € de jetons de présence.

Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 423 730 €.

Avantages à court terme : néant.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale bénéficient d'un régime de retraite additive de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Cette retraite additionnelle annuelle est plafonnée à huit fois le plafond annuel de la sécurité sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. La contribution versée en 2013 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurance s'est élevée à 4 500 000 €.

Avantages à long terme : néant.

Indemnités de fin de contrat : elles concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 662 515 €.

Paiement en actions : le nombre de titres attribués le 28 mars 2013 (stock-options) aux membres du comité de direction générale est de 535 000 au prix d'exercice de 22,28 €. La date minimale d'exercice est le 29 mars 2017. La charge comptabilisée en 2013 ressort à 102 935 €.

NOTE 21 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

21.1. Informations sur les flux de trésorerie des filiales acquises ou sortantes

Présentation par métier des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales.

21.1.1. Sur activités poursuivies

Filiales acquises / sortantes	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2013
<i>(en millions d'euros)</i>							
Trésorerie	11	(2)	2	5		1	17
Stocks		39	(5)	1		(41)	(6)
Clients et créances	18	9	(177)	15	(1)		(136)
Actifs non courants (hors goodwill)	24	(18)	(38)	1		12	(19)
Goodwill	1	(1)	(87)				(87)
Fournisseurs et dettes courantes	(31)	(29)	204	(9)		22	157
Dettes non courantes	(21)	(1)	7		1	2	(12)
Provisions non courantes	(1)	3	(2)	(2)		2	
Impôts non courants			1				1
COÛT D'ACQUISITION OU DE CESSION NET	1		(95)	11		(2)	(85)
Trésorerie acquise ou cédée	(11)	2	(2)	(5)		(1)	(17)
Dettes nettes sur immobilisations financières	(2)		2			1	1
FLUX DE TRÉSORERIE NET RESULTANT DE L'ACQUISITION OU SORTIE DES FILIALES	(12)	2	(95)	6		(2)	(101)

Les acquisitions de la période concernent majoritairement Colas, dont la société Furfari Paving Co et Tropic Asphalt.

21.1.2. Sur activités détenues en vue de la vente

Eurosport International : présentation au bilan en « activités détenues en vue de la vente »

Filiales acquises / sortantes	Médias	Total 31/12/2013
<i>(en millions d'euros)</i>		
Trésorerie active	103 ^(a)	103
Stocks	-	-
Clients et créances	116	116
Actifs non courants (hors goodwill)	35	35
Goodwill	407	407
Total actif	661	661
Comptes-courants bancaires (CBC)	(34) ^(a)	(34)
Fournisseurs et dettes courantes	(127)	(127)
Dettes non courantes	(2)	(2)
Provisions non courantes	(3)	(3)
Impôts non courants		
Total passif	(166)	(166)
Valeur des capitaux propres	495	495

(a) Tableau des flux de trésorerie :	
Trésorerie d'ouverture 01/01/2013 :	13
. flux liés à l'activité :	60
. flux liés aux investissements :	(3)
. flux liés au financement :	(1)
Trésorerie de clôture 31/12/2013 :	69

NOTE 22 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (EN MILLIERS D'EUROS)

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice 2013.

(en milliers d'euros)

	Réseau Mazars				Réseau EY				Autres réseaux ^(a)				Total charges	
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		12/13	12/12
	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12		
A - Audit														
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ^(b)	(6 718)	(6 653)	98%	95%	(4 446)	(4 786)	95%	95%	(6 806)	(6 876)	88%	79%	(17 970)	(18 315)
• Bouygues SA	(226)	(234)			(226)	(235)							(452)	(469)
• Filiales intégrées	(6 492)	(6 419)			(4 220)	(4 551)			(6 806)	(6 876)			(17 518)	(17 846)
Missions accessoires ^(c)	(106)	(231)	2%	3%	(188)	(275)	4%	5%	(548)	(1 063)	7%	12%	(842)	(1 569)
• Bouygues SA	(20)	(18)			(109)	(111)			(68)				(197)	(129)
• Filiales intégrées	(86)	(213)			(79)	(164)			(480)	(1 063)			(645)	(1 440)
SOUS-TOTAL 1	(6 824)	(6 884)	100%	98%	(4 634)	(5 061)	99%	100%	(7 354)	(7 939)	95%	91%	(18 812)	(19 884)
B - Autres prestations ^(d)														
Juridique, fiscal, social	(7)	(98)	0%	2%	(65)		1%		(383)	(754)	5%	9%	(455)	(852)
Autres	(7)		0%		(5)				(40)		0%		(52)	
SOUS-TOTAL 2	(14)	(98)	0%	2%	(70)		1%		(423)	(754)	5%	9%	(507)	(852)
TOTAL CHARGE D'HONORAIRES	(6 838)	(6 982)	100%	100%	(4 704)	(5 061)	100%	100%	(7 777)	(8 693)	100%	100%	(19 319)	(20 736)

(a) Pour la pertinence de l'information d'ensemble, la charge d'honoraires affectée aux "Autres réseaux" des commissaires aux comptes est présentée dans ce tableau.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

NOTE 23 - IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES SUR LA CONSOLIDATION ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 21

Les tableaux suivants présentent sur l'exercice 2013 les effets des nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire ou anticipée au 1^{er} janvier 2014, après son adoption par l'Union européenne, telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Impact sur le compte de résultat 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultats exercice 2013 publiés	Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11	Première application de l'interprétation IFRIC 21	Résultats exercice 2013 retraités
Chiffre d'affaires	33 345	(224)		33 121
Résultat opérationnel courant	1 344	(25)	(1)	1 318
Quote-part de résultat des entités associées et des coentreprises	205	12		217
Résultat net	(648)	(1)	(1)	(650)
Résultat net part du Groupe	(757)		(1)	(758)
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	109	(1)		108

Les principaux retraitements résultant de l'application de la norme IFRS 11 concernent :

- Colas : impacts en chiffre d'affaires (204) millions d'euros et en résultat opérationnel courant (24) millions d'euros, pour lequel des « sociétés travaux » et « sociétés industrielles », co-détenues par Colas et un partenaire, seront comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence.
- TF1 : dont impact en chiffre d'affaires (10) millions d'euros.
- Bouygues Construction : dont impacts en chiffre d'affaires (10) millions d'euros et en résultat opérationnel courant 2 millions d'euros.

L'interprétation IFRIC 21 n'a pas d'impact significatif sur l'exercice 2013, mais modifiera la comptabilisation de la charge par trimestre.

Impact sur le bilan au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Bilan 2013 publié	Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11	Première application de l'interprétation IFRIC 21	Bilan 2013 retraité
Actif non courant	17 684	7	(11)	17 680
Actif courant	15 469	(95)	9	15 383
Total actif	34 304	(88)	(2)	34 214
Capitaux propres	8 684	(14)	27	8 697
Passif non courant	8 959	(20)	5	8 944
Passif courant	16 495	(54)	(34)	16 407
Total capitaux propres et passifs	34 304	(88)	(2)	34 214

NOTE 24 - PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros.

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		31/12/2013	31/12/2012	2013	2012
EUROPE					
Danemark	Couronne danoise	0,134061	0,134030	0,134086	0,134315
Grande-Bretagne	Livre sterling	1,199472	1,225340	1,177503	1,231635
Hongrie	Forint hongrois	0,003367	0,003421	0,003368	0,003470
Pologne	Zloty polonais	0,240714	0,245459	0,238238	0,239940
République tchèque	Couronne tchèque	0,036460	0,039760	0,038492	0,039778
Roumanie	Nouveau leu roumain	0,223664	0,224997	0,226296	0,224345
Suisse	Franc suisse	0,814598	0,828363	0,812309	0,830300
AMERIQUE DU NORD					
Etats-Unis	Dollar US	0,725111	0,757920	0,752945	0,773296
Canada	Dollar canadien	0,681617	0,761209	0,730795	0,774828
AUTRES					
Maroc	Dirham marocain	0,088905	0,089714	0,089459	0,090089
Thaïlande	Baht thaïlandais	0,022135	0,024785	0,024492	0,024964
Hong-Kong	Dollar Hong-Kong	0,093517	0,097790	0,097073	0,099705
Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524
Afrique du Sud	Rand sud africain	0,068653	0,089504	0,077924	0,094518

NOTE 25 - LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2013

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2013	2012	2013	2012
FRANCE					
INTÉGRATION GLOBALE					
<u>Construction</u>					
Bouygues Construction SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Ile-de-France SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment International SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues TP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
BYTP Régions France SA	Labège	99,97	99,97		
Axione	Malakoff	99,97	99,97		
Brézillon SA	Margny-lès-Compiègne	99,32	99,32		
Challenger SNC	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DTP Terrassement SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DV Construction SA	Mérignac	99,97	99,97		
Bouygues Energies & Services	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM France	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
GFC Construction SA	Caluire et Cuire	99,97	99,97		
Quille Construction SA	Nantes	99,97	99,97		
Kohler Investment	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Norpac SA	Villeneuve d'Ascq	99,97	99,97		
Pertuy Construction SA	Maxéville	99,97	99,97		
Quille SA	Rouen	99,97	99,97		
Sodéarif SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,96	99,96		
<u>Immobilier</u>					
Bouygues Immobilier	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SLC	Lyon	100,00	100,00		
Urbis Réalisations SA	Toulouse	100,00	100,00		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2013	2012	2013	2012
<u>Routes</u>					
Colas SA et ses filiales régionales (Colas, Screg, et Sacer)	Boulogne-Billancourt	96,60	96,60		
Aximum	Chatou	96,59	96,59	100,00	100,00
Colas Rail et ses filiales	Maisons-Laffitte	96,59	96,59	100,00	100,00
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion)	96,59	96,59	99,99	99,99
Smac et ses filiales	Boulogne-Billancourt	96,59	96,59	100,00	100,00
Société de la Raffinerie de Dunkerque	Dunkerque	96,59	96,59	100,00	100,00
Spac et ses filiales	Clichy	96,59	96,59	100,00	100,00
<u>Communication</u>					
Télévision Française 1 SA	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65		
Dujardin et ses filiales	Cestas	43,52	43,65	100,00	100,00
E-TF1	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
Eurosport SAS et ses filiales	Issy-les-Moulineaux	34,82	34,92	80,00	80,00
La Chaîne Info	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
NT1	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
Télé Monte Carlo	Monaco	34,82	34,92	80,00	80,00
Téléshopping	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
TF1 Droits Audiovisuels	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
TF1 Entreprises	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
TF1 Publicité	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
TF1 Vidéo	Boulogne-Billancourt	43,52	43,65	100,00	100,00
Méto France Publications	Paris	43,52	43,65	100,00	100,00
<u>Télécommunications</u>					
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Paris	90,53	90,53		
<u>Filiales Diverses</u>					
Bouygues Relais SNC	Paris	100,00	100,00		
GIE 32 Hoche	Paris	90,00	90,00		
Société Française de Participation & Gestion (SFPG) SA et ses filiales	Paris	99,76	99,76		
Serendipity et ses filiales	Paris	100,00	100,00		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2013	2012	2013	2012
INTÉGRATION PROPORTIONNELLE					
<u>Construction</u>					
Evesa SAS	Paris	47,48 ^(b)	47,48		
<u>Immobilier</u>					
SAS Tour D2	Issy-les-Moulineaux	50,00	50,00		
MISE EN ÉQUIVALENCE					
<u>Construction</u>					
Adelac SAS	Archamps	45,85 ^(c)	45,85	46,09	46,09
Autoroute de liaison Seine-Sarthe SA (ALIS)	Bourg-Achard	33,16	33,16		
Axione Infrastructures SAS et ses filiales	Saint-Quentin-en-Yvelines	15,00	15,00		
Consortium Stade de France SA	Saint-Denis	33,32	33,32		
<u>Routes</u>					
Cofiroute	Sèvres	16,10	16,10	16,67	16,67
<u>Communication</u>					
Groupe AB	La Plaine Saint-Denis	14,58	14,62	33,50	33,50
<u>Filiales Diverses</u>					
Alstom	Levallois-Perret	29,33	29,40		
Finagection et ses filiales (Afrique)	Paris	19,06	19,98		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

(b) 32,99 % Bouygues Construction, 14,49 % Colas.

(c) 39,19 % Bouygues Construction, 6,66 % Colas.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2013	2012	2013	2012
INTERNATIONAL					
INTÉGRATION GLOBALE					
<u>Construction</u>					
Bouygues Civil Works Florida	Miami / Etats-Unis	99,97	99,97		
Bouygues Thai Ltd	Changwat Nonthaburi / Thaïlande	48,99	48,99		
Bouygues UK Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong / Chine	99,97	99,97		
DTP Singapour Pte Ltd	Singapour	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM UK	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Karmar SA	Varsovie / Pologne	99,97	99,97		
Leadbitter Bouygues Holding Ltd et ses filiales	Abingdon / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Losinger Marazzi AG	Köniz / Suisse	99,97	99,97		
Losinger Holding AG	Lucerne / Suisse	99,97	99,97		
Thomas Vale Group et ses filiales	Worcestershire / Royaume-Uni	99,97	99,97		
VCES Holding s.r.o. et ses filiales	Prague / République tchèque	99,97	99,97		
VSL International Ltd	Köniz / Suisse	99,87	99,87		
<u>Immobilier</u>					
Bouygues Immobilier Polska Sarl	Varsovie / Pologne	100,00	100,00		
<u>Routes</u>					
Colas Australia	Sydney / Australie	96,60	90,58	100,00	93,77
Colas Belgium et ses filiales	Bruxelles / Belgique	96,59	96,59	100,00	100,00
Colas Canada Inc.	Montréal Québec / Canada	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Cz	Prague / République tchèque	95,73	95,73	99,10	99,10
Colas Danmark A/S	Virum / Danemark	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Gabon	Libreville / Gabon	86,84	86,84	89,90	89,90
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest / Hongrie	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Inc. et ses filiales	Morristown New Jersey / Etats Unis	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Ltd et ses filiales	Rowfant / Royaume-Uni	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas du Maroc et ses filiales	Casablanca / Maroc	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Suisse Holding SA et ses filiales	Lausanne / Suisse	95,85	95,85	99,22	99,22
<u>Filiales Diverses</u>					
Challenger Réassurance	Luxembourg	99,99	99,99		
Uniservice	Genève / Suisse	99,99	99,99		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2013	2012	2013	2012
INTÉGRATION PROPORTIONNELLE					
Construction					
Bombela Civils Jv Ltd	Johannesburg / Afrique du Sud	44,99	44,99		
MISE EN ÉQUIVALENCE					
Construction					
Bina Fincom	Zagreb / Croatie	44,99	44,99		
Hermes Airports Ltd	Nicosia / Chypre	21,99	21,99		
Société Concessionnaire du Pont Rivieira Marcory	Abidjan / Côte d'Ivoire	48,99	48,99		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.